



La Tribune



LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Sports

Les Voltigeurs viennent à bout de leur bête noire
Page D1

Arts et spectacles

Luc De Larochelière «se magasine» du plaisir
Page B1

SHERBROOKE / SAMEDI 12 JANVIER 2002 / 92e ANNÉE / NO 274

1.75\$ plus taxes, (Floride 2.00\$)

Le fédéral dans les câbles

Martin songe à une loi pour ne pas payer plusieurs centaines de M \$ au réseau scolaire

André Laroché
alaroché@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Malgré une décision favorable de la Cour fédérale, les commissions scolaires pourraient se voir privées de centaines de millions de dollars en remboursement de TPS, payée depuis l'instauration de la taxe

fédérale.

Le ministre canadien des Finances, Paul Martin, a en effet l'intention de modifier la Loi sur la taxe d'accise, de manière rétroactive au 1er janvier 1991, afin de couper l'herbe sous le pied de 165 commissions scolaires plaignantes à travers le pays.

Son homologue québécoise, Pauline Marois, a indiqué sa volonté d'imiter le geste d'Ottawa afin d'éviter de rembourser une partie de la TVQ, récla-

mée aussi par les commissions scolaires québécoises. La facture pour le gouvernement du Québec pourrait s'élever à quelques dizaines de millions.

«C'est odieux. Plusieurs avocats, et pas les moindres, sont outragés de cette manière d'agir des gouvernements», s'exclame l'avocat Yves St-Cyr, du cabinet Lavery-De Billy. «Dorénavant, comment se fier sur le processus judiciaire dans des poursuites contre un gouvernement, si ce gouvernement

change les lois de manière rétroactive?»

Des millions de dollars

Depuis l'instauration de la TPS en 1991, les commissions scolaires du pays versent en taxes des millions de dollars au trésor fédéral pour leurs contrats avec les transporteurs scolaires. Elles peuvent cependant réclamer un remboursement de 68 pour cent des taxes

versées.

Ainsi, à titre d'exemple, une administration scolaire paie en bout de ligne 134 400 \$ en TPS, et 144 000 \$ en TVQ, sur un contrat annuel de 6 millions \$.

Quelque 165 commissions scolaires à travers le pays, notamment celles de

Voir LE FÉDÉRAL en page A3

AUTRE TEXTE EN A3

Maman n'en peut plus



Marie GOUPIL

Monique Asselin a quatre grands garçons. En fait, ce sont des hommes aujourd'hui. Trois de ceux-ci mènent une vie tout ce qu'il y a de plus normal: blonde, petite famille, boulot, etc. Il n'y a que Michel qui en arrache dans la vie. Ou plutôt qui en arrache avec la vie. Il en va ainsi depuis qu'il est haut comme trois pommes.

«C'est un cas... qui doit être soigné»

«Pourtant, me dit sa mère, il n'a jamais été vraiment un cas de prison. C'est un cas... qui doit être soigné. Michel, c'est un malade. Il est schizophrène. Depuis trois mois, c'est encore pire: il parle comme un robot, il a des "fixes", il avance à petits pas et il fait des crises épouvantables à voir et à vivre. Mais les médecins, les psychiatres, ont toujours imputé ses problèmes au fait qu'il était drogué. Ils ne veulent plus le voir.»

Michel Roy a maintenant 38 ans et il est un homme malade. Très malade, aux dires de sa propre mère qui a veillé sur lui toute sa vie. Mais voilà, à 60 ans, maman n'en peut plus. Elle est au bout du rouleau. Elle craint pour son fils et aussi pour elle-même. C'est pourquoi elle a entrepris des démarches, il y a un an maintenant, pour que la société protège son fils. Pour qu'elle le prenne en charge et veuille sur lui.

Selon Mme Asselin, les médecins ne veulent tellement plus rien savoir de lui que la dernière fois où il s'est présenté à l'hôpital dans l'espoir qu'on lui vienne en aide, le 20 décembre dernier, la police a été appelée sur les lieux pour l'en expulser! Évidemment, Michel n'a jamais voulu quitter, ne sachant pas où aller de toute façon puisqu'il n'a jamais vraiment eu d'adresse fixe... sauf celle de sa mère, où il finit toujours par revenir. Alors, les policiers lui ont collé une contravention de 75 \$ «pour avoir refusé de quitter un endroit public lorsqu'il en a été sommé par une personne responsable...»

Le 20 décembre dernier, un juge de la Cour supérieure, district de Saint-François, venait finalement à la rescousse de Monique Asselin en ordonnant au Curateur public du Québec d'agir comme tuteur à la personne et aux biens de Michel Roy «vu qu'il est établi que l'incapacité de l'intimé à prendre soin de lui-même est partielle et permanente, alors que son aptitude à administrer ses biens est totale et permanente et qu'il a besoin d'être représenté dans l'exercice de ses droits civils».

Ce 20 décembre, Monique Asselin a eu des nouvelles de la Curatelle publique: un appel téléphonique d'une responsable lui demandant de se rendre au chevet de son fils... à l'hôpital!

Michel Roy aurait dû être pris en charge par le Curateur public à partir du 20 décembre, mais dans les faits ce n'est pas tout à fait ce qui s'est produit, plaide sa mère. Pourquoi? Cette dernière vous répondra que c'est parce que le système est encore plus malade que son fils.

«Comme c'était le dernier vendredi avant les Fêtes, tout le monde était pressé de partir en vacances. On m'a laissé seule à l'hôpital avec Michel. Une travailleuse sociale s'y est ensuite présentée... pour me demander d'essayer de trouver une place où Michel pourrait passer la nuit. Je lui ai dit que c'était à elle de faire cela. Elle a téléphoné en vain à la Maison Saint-Georges et au Partage Saint-François. Finalement, un infirmier a accepté que Michel passe la nuit sur un brancard à l'hôpital», raconte sa mère.

Toute sa vie, Michel Roy a eu des écarts de conduite. Toute sa vie, il s'est drogué. Toute sa vie, il a commis des larcins. Il est donc un habitué de l'hôpital, du poste de police de Sherbrooke et de la prison Talbot.

Voir MAMAN en page A2

TROIS BLESSÉS À BOLTON-EST



Imacomm, Claude Poulain

Une collision a fait trois blessés route 245 à Bolton Est peu après 16h hier. Âgé de 15 ans, le passager d'une voiture taxi repose dans un état grave mais stable au CHUS à Fleurimont où il est traité pour des blessures aux jambes et une hémorragie interne. Selon la Sûreté du Québec, la vie du jeune homme de Mansonville ne serait pas en danger. Les conducteurs des deux véhicules impliqués ont été transportés à l'hôpital La Providence de Magog pour y soigner des blessures moins graves. LES DÉTAILS EN A5

Traitements de faveur pour Robert Charest?

Il aurait reçu 187 000 \$ de la Société immobilière

Presse Canadienne
MONTREAL

courtier immobilier, rapporte le quotidien torontois.

La poussière de l'affaire Gagliano n'est pas encore retombée qu'une autre personne proche du milieu politique est soupçonnée d'avoir eu droit à un traitement de faveur de la part de la Société immobilière du Canada.



Robert Charest

Il s'agit cette fois de l'homme d'affaires Robert Charest, ancien organisateur du Parti conservateur fédéral et frère de Jean Charest, leader du Parti libéral du Québec.

Selon le National Post, M. Charest aurait reçu 187 000 \$ de la société fédérale entre 1996 et 1998, soit un salaire de 159 000 \$, des commissions de 5900 \$ et des frais de dépenses de 22 236 \$.

Dans une vérification judiciaire confidentielle effectuée en 1999 pour la Société immobilière du Canada, la firme de consultants Samson Bélair-Deloitte & Touche a conclu que même s'il a été rétribué pour deux ans de travail, M. Charest n'a pas fourni les services correspondants comme consultant et

courtier immobilier, rapporte le quotidien torontois.

Les conclusions des vérificateurs auraient inquiété la haute direction de la Société immobilière, qui aurait demandé à un comité de vérification de tenir une rencontre d'information confidentielle pour ses directeurs et le vérificateur général.

Entre les mains de la GRC

Mais alors que les comptables s'approprient à interroger M. Charest sur son travail, la direction de la Société immobilière leur aurait demandé d'interrompre leur enquête et de remettre tous leurs documents et leurs éléments de preuve à la Section des délits commerciaux de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à Montréal.

Depuis, la GRC n'a jamais interro-

gé M. Charest ou qui que ce soit, et à ce jour, la vérification n'a jamais été rendue publique.

Lors d'une entrevue accordée au National Post, M. Charest a nié ces allégations, affirmant avoir gagné chaque dollar qui lui a été versé.

Selon le quotidien, les paiements versés à M. Charest ne seraient pas un incident isolé. Depuis deux ans, plusieurs directeurs, consultants ou fournisseurs de la Société immobilière du Canada auraient fait l'objet de vérifications judiciaires ou d'enquêtes criminelles de la GRC.

Les allégations concernant Robert Charest suivent de peu celles qui pèsent contre le ministre des Travaux publics du gouvernement Chrétien, Alfonso Gagliano.

Un ancien dirigeant de la Société immobilière du Canada, Jon Grant, a affirmé récemment que le ministre avait tenté de favoriser l'embauche d'un de ses amis à la Société, tandis que son personnel aurait cherché à être impliqué dans certaines transactions commerciales de l'entreprise. M. Gagliano a nié ces allégations.

SHERBROOKE AUTOHAUS
4421, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-2834

Météo
PASSAGES NUAGEUX
Maximum -3 Minimum -5

Index

Ann. classées.....C1	Loteries.....A7
Arts.....B1	Messier.....D13
Bandes dess.....D6	Météo.....C5
Carr. et prof.....D7	Mots croisés.....C4
Décès.....C12	Nos sorties.....B8
Économie.....B12	Opinions.....A14
Horoscope.....D6	Sports.....D1

ScotiaMcLeod

1 800 567-7384

Charles Di Stefano, B.A.A. Conseiller en placement 819 829-1390

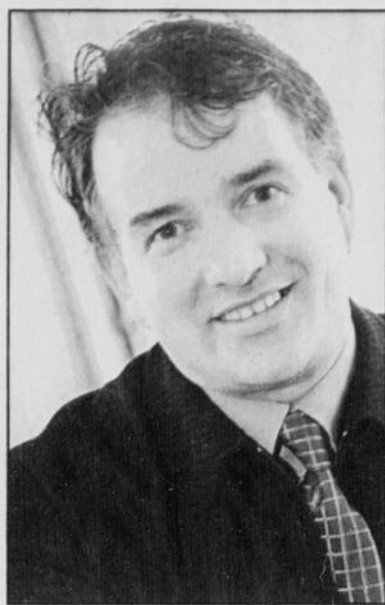
À LIRE LUNDI



Sherbrooke

LaTribune

écrit
l'histoire
au quotidien



Mérite estrien

**Dr Réjean Hébert:
un combat
pour
l'autonomie
des aînés**

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR

Raymond Tardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION

René Morin

RÉDACTION

(819) 564-5454

Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF

Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR

Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ

(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR

François Fouquet

ADJOINTS

Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES

(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone)

Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

ABONNEMENT ET TIRAGE

(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR

André Casteau

ADJOINT

Serge Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR

René Béliveau

ADJOINT

Stéphane Garant

PRODUCTION

DIRECTEUR

André Roberge

ADJOINTS

Steeve Rancourt
Michel Doyon

Bientôt dans La Tribune

Sherbrooke, 200 ans d'histoire (1802-2002)



Bernard Chpout, président de la Société d'histoire, Johanne Lacasse, directrice générale, et les jeunes historiens Elise Grimard et Philippe Fortin, sont fiers des pages spéciales que bon nombre de lecteurs voudront conserver.

En collaboration avec La Société d'histoire de Sherbrooke, qui fête cette année son 75^e anniversaire, La Tribune publiera deux ou trois pages par mois sur l'histoire de Sherbrooke tout au long de l'année 2002.

Ces pages, publiées dans l'édition du mercredi, aborderont les thèmes suivants:

- Immigration (2 pages en janvier)
- Éducation (2 pages en février)
- Médias (2 pages en mars)
- Développement économique (3 pages en avril)
- Administration municipale (2 pages en mai)
- Arts et culture (3 pages en juin)

- Sports et culture (3 pages en juillet)
- Les transports (2 pages en août)
- La présence militaire (2 pages en septembre)
- Santé et services sociaux (2 pages en octobre)
- La vie religieuse (2 pages en novembre)
- Développement juridique (2 pages en décembre)

La consultation de ces pages thématiques constituera une lecture divertissante et évidemment très instructive sur l'histoire de Sherbrooke, notre histoire!

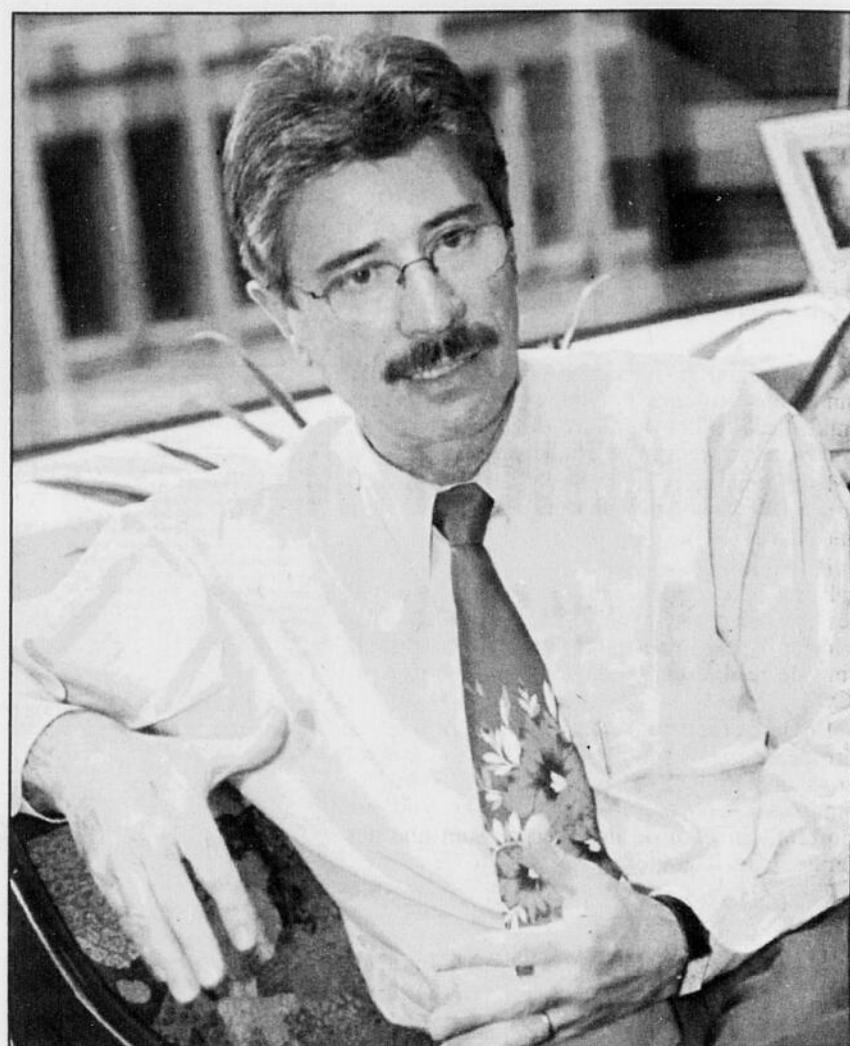
La publication de cette série spéciale commencera dès mercredi prochain. Assurez-vous d'avoir votre exemplaire de La Tribune.

Point de Mire

À compter de samedi prochain, 19 janvier, une nouvelle série de grandes entrevues, intitulée *Point de Mire*, s'amorcera dans vos pages de La Tribune.

Ces entrevues vous feront découvrir des hommes et des femmes de notre milieu qui, par leur exceptionnel engagement et leur généreuse contribution personnelle, permettent à notre société de toujours progresser. Nos lecteurs seront à même de constater l'acharnement et la conviction de ces personnages qui marquent quotidiennement notre vie économique, sociale, politique et culturelle.

La première de ces entrevues, réalisée par le journaliste Gilles Fiset, nous présente Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec. Nos lecteurs se rappelleront



Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec.

que M. Taillon a d'abord laissé sa marque en région en assumant avec brio la direction générale de la Commission scolaire de la région sherbrookoise, alors désignée sous l'appellation Commission scolaire catholique de Sherbrooke. Bonne lecture!

MAMAN

Suite de la page A1

Le lendemain matin, une infirmière contactait Monique Asselin pour lui demander de venir chercher son fils à l'hôpital. Elle a amené Michel chez elle... malgré ses craintes. «On ne laisse pas un chien dehors, encore moins son en-

fant», explique-t-elle.

Michel Roy s'est confié un peu plus à sa mère pendant son séjour chez elle, et c'est alors qu'elle a appris que son fils avait reçu un «piqure forte pour le calmer» dans les jours précédant

sa dernière visite à l'hôpital, alors qu'il se trouvait incarcéré à la prison Talbot. «Il m'a dit: maman, je pense que je vais mourir», rappelle Mme Asselin.

Lorsqu'il s'est retrouvé au petit appartement de sa maman, durant la période des Fêtes, Michel Roy a fait quatre violentes crises en moins de 24 heures. «Dans ces moments-là, il vient le visage blanc comme un mort, la bouche tout croche et il fait peur à voir. Quand cela se produit, il faut que je le lave à l'eau froide. Il a même fallu que j'appelle au CLSC et à InfoSanté. D'après moi, ce sont des effets secondaires à la piqûre qu'on lui a donnée en prison», de dire sa mère.

Un lendemain de crise, Monique Asselin a expliqué à son fils qu'elle n'en pouvait plus. Qu'elle avait perdu beaucoup de poids ces derniers temps et qu'elle avait besoin d'un répit. «Faut que je dorme une bonne nuit...», l'a-t-elle supplié.

Michel Roy a finalement pu passer les nuits suivantes à la Maison Saint-Georges et au Parta-

ge Saint-François. Puis une amie — pas très recommandable aux yeux de sa mère — a accepté de l'héberger... «après qu'il ait reçu son chèque mensuel de l'assistance sociale».

«Pourtant, c'est la Curatelle publique qui devrait voir à gérer l'argent de son chèque. Mais c'est moi qui ai dû appeler la dame de la Curatelle publique pour lui dire où était rendu mon fils...», plaide Mme Asselin, qui croit que Michel se retrouvera à la rue, une fois de plus, tôt ou tard.

«J'aime mon fils, mais il vit l'enfer et c'est pourquoi je me bats pour lui. Il y a un an que j'ai entrepris toutes ces démarches dans le but que Michel se sente finalement bien dans sa peau et rien ne se fait. Je sais qu'il ne sera pas content de voir cela dans le journal, mais je ne sais plus quoi faire. Je suis à bout», m'a dit Mme Asselin.

Pourtant, un juge de la Cour supérieure a décrété qu'il faut venir en aide à Michel Roy...

mgoupil@latribune.qc.ca

La Curatelle publique se défend de toute négligence

À la Curatelle publique, on se défend bien de ne pas avoir fait son travail dans le dossier de Michel Roy. C'est vers le responsable des relations publiques, Pierre Verges, à Montréal, qu'on m'a dirigé lorsque j'ai voulu poser des questions à une personne en autorité au bureau de Sherbrooke.

«Le jugement était effectif le 20 décembre et le Curateur public est présent dans ce dossier depuis le début», soutient M. Verges.

Comment expliquer alors que ce soit la mère de Michel Roy qui ait dû veiller sur lui et qui a même dû aller le chercher à l'hôpital le matin du 21 décembre?

«Mme Asselin a accepté de le prendre chez elle», a répondu M. Verges.

Celui-ci a expliqué que les deux priorités du Curateur public dans le dossier de Michel Roy étaient de s'assurer qu'il soit en sécurité, «ce qui est le cas présentement», a-t-il assuré, et aussi de voir à lui trouver un hébergement approprié, «ce qui est le cas aussi puisqu'il habite présentement chez quelqu'un dans une autre ville», a-t-il ajouté.

M. Verges précise qu'il faut s'en tenir au jugement qui mentionne que l'inaptitude de l'intimé à prendre soin de lui-même n'est que partielle. «Il

est encore capable de prendre soin de lui puisque l'inaptitude est partielle. Il a donc le droit de faire des choix et on doit les respecter. Mais le Curateur est là pour l'aider», dit-il.

«On est au courant où il se trouve et il est en sécurité», répète M. Verges. Il se trouve à cet endroit de façon temporaire parce que nous n'avons pas réussi à trouver un endroit approprié pour lui. Il ne peut pas être hébergé n'importe où. Mais il existe sûrement un endroit pour lui. Il s'agit de le trouver», explique M. Verges.

Le porte-parole du Curateur public précise toutefois qu'il n'est pas possible «d'être là 24 heures sur 24».

«On a 12 000 personnes qui sont sous tutelle ou sous curatelle au Québec et nous ne sommes pas 12 000 employés», a-t-il conclu sur un ton qui ne laissait place à aucune réplique.

La maman de Michel Roy souhaite que les autorités compétentes veillent sur son fils. À ses yeux, il est un oublié de la société. À un moment où s'anime le débat social sur les plus démunis, il faudra voir si le Curateur public a suffisamment de ressources et de volonté pour veiller sur tous les Michel Roy qui errent dans la société.

mgoupil@latribune.qc.ca

LIQUIDATION

50%

sur presque **TOUT** en magasin

Nouvel arrivage d'agneau renversé et de fourrure

AUSSI Vaste choix de manteaux de fourrure seconde main à prix ridiculement bas!

PREMIER DIVERSIMANTO

FOURRURE & MANTEAUX DIVERS

422, rue King Est, Sherbrooke
(819) 564-1337 • Sans frais : 1 888 564-1337
Dans l'est, face à la Pharmacie Jean-Coutu
Site Web : www.diversimanto.com

Les cols bleus sont dans l'attente

Ce n'est pas avant le mois d'avril qu'ils connaîtront leurs nouvelles affectations

Luc Laroche
llaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La transition s'opérera en deux temps au sein de la ville unifiée de Sherbrooke. Si les employés administratifs sont affectés à leurs nouvelles fonctions depuis le 1er janvier, ce n'est pas avant le mois d'avril que les cols bleus vivront les transformations.

Les équipes de voirie et d'entretien des parcs des anciennes villes sont tou-

jours en poste et assument les mêmes responsabilités que par le passé. Des cadres devront toutefois occuper des doubles fonctions durant cette période transitoire.

«Absolument rien n'a changé au niveau du déneigement et de l'entretien des rues depuis le 1er janvier. Les directeurs des Travaux publics de chacune des huit anciennes villes continuent à superviser les opérations et leur personnel. À moins qu'un problème spécifique survienne, les anciennes équipes demeurent complètement autonomes. Il en sera ainsi jusqu'au 1er avril», indi-

que le directeur Environnement, Réseaux et Voirie de la nouvelle ville, Guy Labbé.

Pour le moment, seul l'achat de carburant, d'équipements ou de pièces de remplacement relève de l'autorité centrale.

Alors que les hôtels de ville de St-Élie-d'Orford et de Deauville ont pratiquement été vidés de leur personnel et de leur mobilier, les garages municipaux continuent à être occupés. À St-Élie, Gilles Marcoux, un mécanicien qui compte moins de deux ans d'an-

cienneté, a bien hâte de voir où il aboutira dans quatre mois.

«Il y a toutes sortes d'informations contradictoires qui circulent. Des fois, j'entends que nous nous rapporterons à l'équipe de notre arrondissement, qui sera basée à Rock Forest, comme j'entends que tous les mécaniciens seront, un jour, regroupés aux ateliers municipaux de Sherbrooke. Je sais que je suis un jeune employé par rapport aux autres et j'essaie de ne pas trop m'en faire en gardant confiance pour l'avenir», dit M. Marcoux.

L'affectation du personnel cadre est

complétée au sein de la nouvelle organisation municipale. Ceux qui occupaient les postes de directeur des Travaux publics dans les anciennes municipalités auront donc de doubles responsabilités durant quelques mois.

«Ce chevauchement durera quelques mois. Mais après le 1er avril, chacun reprendra ses nouvelles fonctions et on ne parlera plus du mode de fonctionnement du passé. Les grands chantiers de l'été et de l'automne prochain sont planifiés en suivant le nouvel organigramme de la Ville», explique à ce sujet Guy Labbé.

Les commissions scolaires devant les tribunaux

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Une course contre la montre est lancée depuis que le ministre Paul Martin a manifesté son intention d'abroger la loi sur la TPS.

L'avocat des commissions scolaires plaignantes, Yves St-Cyr, se présentera vendredi prochain à la Cour canadienne de l'impôt au nom des 29 autres commissions scolaires du Québec dont les causes sont pendantes. Il demandera au tribunal une décision sur le banc afin de faire appliquer la décision de la Cour fédérale (voir texte de A-1) à ces poursuites contre le gouvernement fédéral.

Cette démarche vise à protéger le plus de commissions scolaires possibles du projet de loi du ministre Martin avant la reprise des travaux de la Chambre des communes, le 28 janvier.

«Faire une loi rétroactive, c'est très rare. Il faut avoir des justifications extraordinaires», s'exclame l'avocat, d'une voix outrée.

«Il y a quelques années, le gouvernement fédéral a modifié sa loi fiscale sur les fiducies étrangères, car il perdait beaucoup d'argent. Mais il n'a pas inclus d'effet rétroactif, qui lui aurait pourtant permis de récupérer 700 millions \$», a rappelé M. St-Cyr.

«Le gouvernement fédéral ne voulait pas déplaire aux grandes familles canadiennes pour les raisons que l'on connaît. Mais dans le cas des commissions scolaires, il semble que ce n'est pas important. En bout de ligne, ce ne sont que des enfants...», a-t-il ajouté.



Imacom, Claude Poulin

Malgré une décision favorable de la Cour fédérale, les commissions scolaires du pays pourraient se voir privées de centaines de millions de dollars en remboursement de TPS, payée depuis l'instauration de la taxe fédérale.

L'avocat n'est pas plus tendre avec le gouvernement québécois dans le dossier du remboursement de la TVQ. Le procureur du gouvernement a obtenu de la Cour du Québec de reporter les

audiences en alléguant que le fédéral allait interjeter appel à la Cour suprême. La décision du plus haut tribunal du pays devait faire jurisprudence dans le cas de la TVQ.

Sauf qu'Ottawa n'a jamais interjeté appel et qu'aucune commission scolaire n'obtiendra le remboursement total de la TVQ si la ministre Pauline Marois fait adopter sa modification à la loi.

«Je ne comprends pourquoi le gouvernement péquiste agit de cette manière à quelques mois d'élections générales. Il a eu des problèmes avec les fusions municipales, et maintenant il aura des problèmes avec les commissions scolaires», a affirmé Yves St-Cyr.

«La rétroactivité de la loi, c'est dangereux pour la vie démocratique et inquiétant pour les citoyens. Cela rappelle la manière d'agir du gouvernement québécois dans le dossier de la ligne électrique Hertel-Des Cantons», s'est insurgée la relationniste de la firme montréalaise Consultax.

Il fut possible d'apprendre qu'un lobbying intensif débutera au début de la semaine prochaine auprès des partis de l'opposition afin qu'ils s'objectent à ces modifications.

«Les firmes de consultants ont intérêt à ce que ces modifications ne soient pas adoptées. Plus gros seront les remboursements, plus grandes seront leurs commissions», a souligné un administrateur scolaire.

LE FÉDÉRAL

Suite de la page A1

Coaticook et des Chênes de Drummondville, ont réclamé à Revenu Canada en 1996 le remboursement total des taxes versées. Le ministère fédéral a ignoré ces réclamations.

Dans la cause-type remportée en octobre dernier, les commissions scolaires du Québec ont allégué que le ministère des Transports du Québec s'avérait, dans les faits, le véritable acquéreur des services de transport scolaire. Selon elles, le principe de la loi est clair: c'est celui qui achète qui paie les taxes.

Or, plutôt que d'interjeter appel, le ministère fédéral des Finances a opté pour une autre stratégie.

À la veille des vacances des Fêtes, le ministre Paul Martin a proposé une modification de la loi pour boucher la faille décelée par les avocats des commissions scolaires.

Par cette modification, seules les 29 commissions scolaires touchées par le jugement pourraient obtenir un remboursement pour les taxes versées entre 1992 et 96. Elle annulerait cependant toutes les causes pendantes et en opposition, car celles-ci seraient fondées sur un article qui n'aurait plus force de loi.

La modification proposée éviterait également que la décision de la Cour fédérale fasse jurisprudence.

Plusieurs commissions scolaires attendaient un jugement légal dans ce dossier avant de se lancer dans la bataille. «C'est ce que nous avait recommandé nos vérificateurs, la firme Raymond Chabot, à l'époque de la Commission scolaire de Lac-Mégantic», a expliqué Raymond Roy, aujourd'hui directeur des ressources financières à la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

Dans l'éventualité d'une victoire totale des commissions scolaires, plusieurs administrateurs scolaires interrogés soupçonnent aussi le ministère de l'Éducation du Québec de vouloir changer les règles de financement de manière rétroactive pour récupérer le montant du règlement.

La Fédération des commissions scolaires du Québec, qui avait donné son appui à ses membres dans ce dossier, n'a toujours pas réagi au projet des ministres Martin et Marois. «Nous attendons l'analyse des textes législatifs», a déclaré la porte-parole, Marie Blouin.

Permis du Québec
CLUB VOYAGES
ESCAPADE 2000

Sud express

Surveillez nos spéciaux en page D-15

BRASSERIE FLEURIMONT

1325, 12e Avenue Nord. (819) 566-4844

Festival de Langoustines

Langoustines et crevettes 9,99\$ (et salade César)

Langoustines 9,99\$ (et salade César)

Crevettes 7,99\$



Dimanche au vendredi (midi et soir)

Cet hiver, emmitoufflez-vous dans la chaleur de nos manteaux

- le chic des lainages
- la légèreté des luhta et skila
- la chaleur des fourrures et de la peau d'agneau retourné

JA. Robert
Fourrure... et manteaux
1084, RUE KING OUEST-SHERBROOKE 562-4006

CETTE ANNÉE, PROMETTEZ-VOUS DE MIEUX VOUS CONDUIRE

219\$ /mois*

Acompte seulement **695\$**

0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus!

Acompte	Mensualité	2,8% financement à l'achat**
0 \$	239 \$	
695 \$	219 \$	
1 195 \$	209 \$	
1 595 \$	199 \$	

*Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Climatiseur • Siège du conducteur à 8 réglages • Moteur 1,8L de 126 chevaux • Pneus toutes saisons 14 po • Barres stabilisatrices avant et arrière • Coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40

SENTRA
XE-200

NISSAN
TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 • Option Plus • (C4L)G52 (BK00). Acompte ou échange équivalent de 695 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10 \$/km extra. Prendre visuellement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) reçu à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo NISSAN sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122



Vue sur
SHERBROOKE
Luc LAROCHELLE
llaroche@latribune.qc.ca

D'une ville à un CLSC

Pensée sur papier sous la supervision du comité de transition et avec le concours d'une poignée de cadres supérieurs, habillée de discours politiques durant la campagne électorale, l'appareil administratif de la nouvelle ville de Sherbrooke est en phase de déploiement. Si les gestionnaires veillent à ce que les citoyens perçoivent le moins de changements possibles, le chambardement est néanmoins considérable.

Avec tout ce que cela suppose comme adaptation pour les membres du personnel bousculés par le changement.

Dès le départ, les mandataires du comité de transition, les responsables des ressources humaines et les représentants syndicaux se sont entendus sur une procédure d'affectation du personnel reposant sur la prémisse suivante : limiter le nombre de déplacements. Le décret gouvernemental les forçait d'ailleurs à respecter la priorité d'arrondissement. Un employé d'une ancienne ville se voyait offrir un poste ouvert dans son arrondissement s'il répondait aux critères d'embauche.

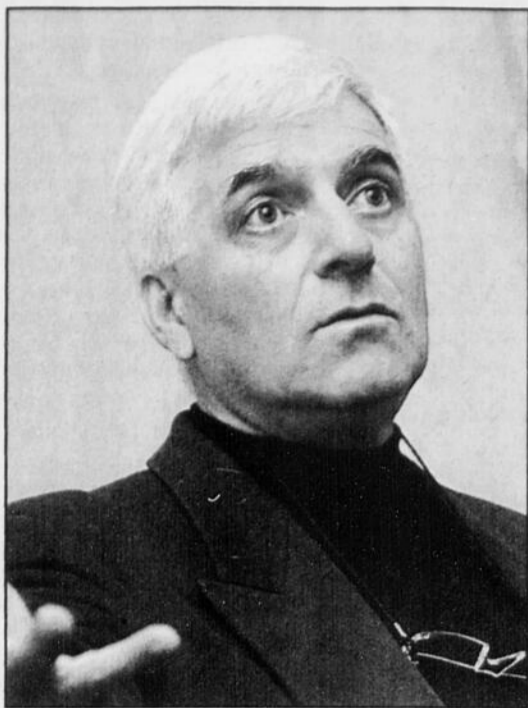
Une telle balise aurait été impensable au moment de la fusion des trois hôpitaux sherbrookoïses. Une «priorité de site» aurait grossièrement avantagé le personnel de l'ancien CHUS et de l'Hôtel-Dieu au détriment des employés de St-Vincent-de-Paul. Lors de la fusion dans le milieu hospitalier, les infirmières, par exemple, ont été regroupées par spécialités et par ancienneté, sans égard à leur lieu de travail.

Autre différence fondamentale: les employés des hôpitaux ont des contrats de travail uniformes par catégories d'emplois dans toute la province tandis que les employés municipaux n'avaient ni les mêmes salaires ni les mêmes définitions de tâche d'une ville à l'autre. L'organigramme de la ville unifiée introduit même avec les arrondissements un nouveau palier décisionnel.

Avec le processus d'affectation le moins déstabilisant pour l'administration publique, et par ricochet pour les citoyens, des fonctionnaires municipaux, individuellement, se retrouvent brimés en n'ayant pas eu l'opportunité de poser leur candidature aux postes supérieurs au sein de l'administration centrale.

Mais là n'est pas la seule source d'irritation pour le personnel des anciennes villes de la banlieue. Ces derniers se rendent compte qu'il y aura deux catégories d'employés exerçant la même fonction de base.

Un caissier affecté à un comptoir pour le paiement des taxes ne sera pas dérangé dans son travail par les plaintes d'un citoyen pour un service déficient au niveau du déneigement, de la collecte des ordures ménagères ou de l'entretien des équipements d'un parc s'il est en poste dans l'ancien hôtel de ville de Sherbrooke, au 145 de la rue Wellington Sud, mais il aura à noter la récri-



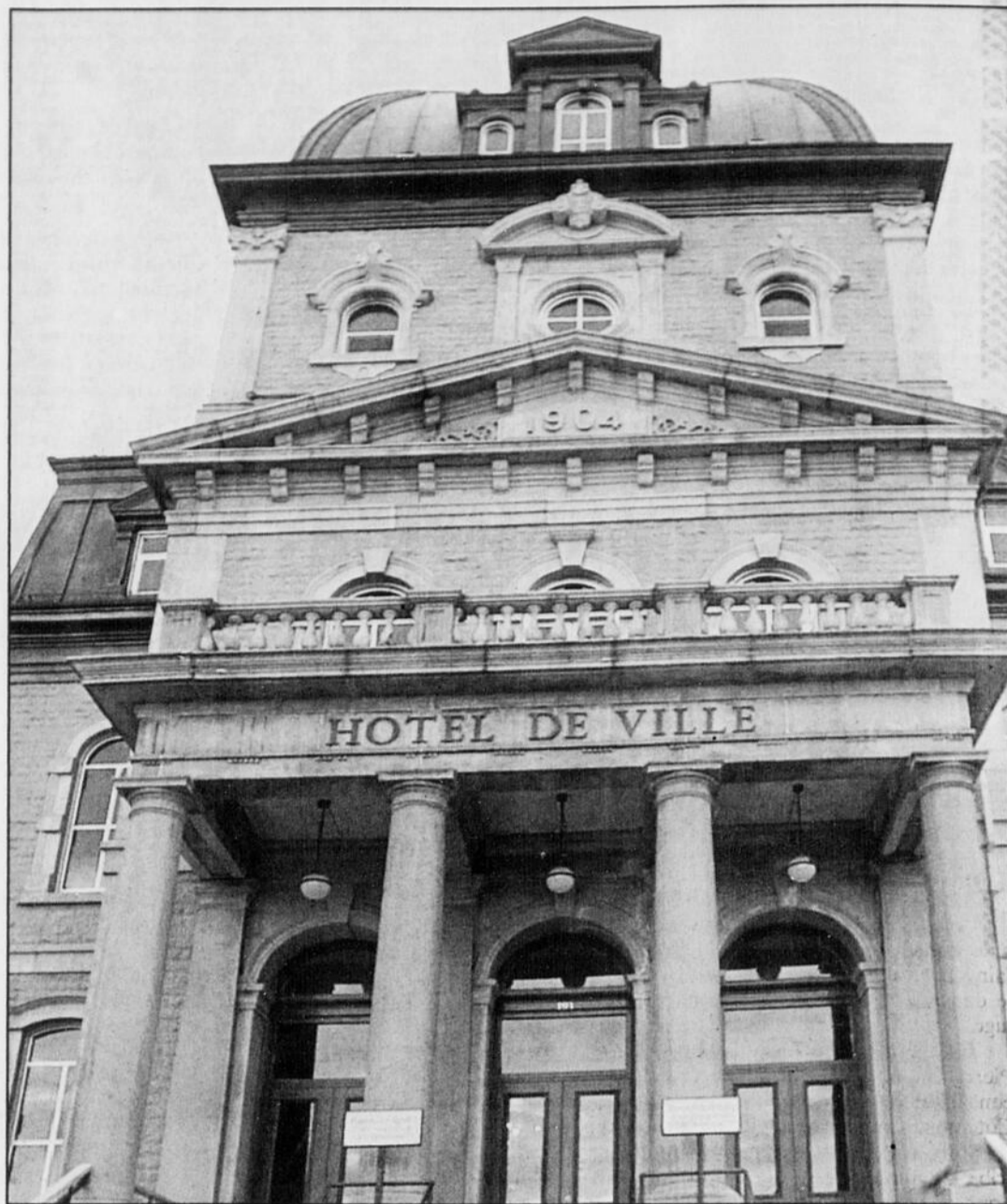
Jacques Lacroix

mination et la transmettre aux responsables des services concernés à travers ses tâches principales s'il travaille dans un bureau d'arrondissement !

Les citoyens de l'ancienne Ville de Sherbrooke communiquaient au numéro général des travaux publics de la Ville, au 821-5858, pour ce genre de plainte. Maintenant, avec la philosophie des services de proximité et parce qu'on veut faire des arrondissements la porte d'entrée donnant accès aux services municipaux, les gens de l'Est, comme moi, seront plutôt invités à appeler à l'hôtel de ville de Fleurimont, qui desservira 42 000 citoyens au lieu de 16 000 comme autrefois avec deux fois moins de personnel ! Les fonctionnaires en poste à Rock Forest subiront le même alourdissement de charge malgré l'amputation de ressources transférées vers des services centralisés.

Ça ne vous rappelle pas quelque chose ? Moi si, lorsque les technocrates du ministère de la Santé et des Services sociaux ont commencé à nous chanter en chœur que les CLSC étaient investis de la mission de dispenser les services de première ligne et qu'ils allaient rapidement devenir la porte d'entrée du réseau de la santé. Les urgences des hôpitaux allaient ainsi être soulagées...

On connaît la suite. Les responsabilités des CLSC se sont sans cesse accrues, plus rapidement en fait que leurs ressources humaines et financières. À force d'avoir à vérifier si leur besoin de consulter coïncidait avec la demi-journée de garde du médecin itinérant, prêt temporairement au point de service du CLSC local !!!!, les



La Tribune, archives

L'hôtel de ville de Sherbrooke sera le théâtre de nombreuses décisions au cours des prochains mois.

malades ont rapidement tourné le dos à ces établissements peu outillés. Si la plupart des Québécois se demandent encore qu'elle est l'utilité des CLSC, c'est qu'on a cherché à changer leurs habitudes avant que l'organisation sensée avoir pris le virage du renouveau ne change véritablement. Le même danger guette la nouvelle ville de Sherbrooke.

Le directeur général de la nouvelle ville, Jacques Lacroix, est sans doute mieux que quiconque apte à évaluer les risques d'un déséquilibre entre le partage des responsabilités et le partage

des ressources. Il a été directeur général d'un CLSC avant de devenir gestionnaire municipal...

Il n'est pas instinctif chez les administrateurs de haut niveau de se décharger de pouvoirs et d'effectifs dans une proportion équivalente. À l'opposé, les présidents des arrondissements n'accepteront sûrement que les fonctionnaires qui relèvent de leur compétence ne soient que les préposés d'un comptoir de dépannage. Cela annonce des tiraillements administratifs et de vives discussions entre les membres du nouveau conseil municipal.

Pour vous faire une belle tête, passez au salon.

Tout sur nos programmes d'études au Salon des études !

Dimanche 27 janvier, 11 h à 16 h

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Autobus nolisés gratuits :

Départ de Sherbrooke : 8 h 30

Cégep de Sherbrooke, stationnement du Pavillon 5

Départ de Granby : 9 h 45

Cégep de Granby Haute-Yamaska, entrée des étudiants


Retour : 16 h

Réservation

Le nombre de places est limité.

Jusqu'au 22 janvier, au (514) 343-6032 (boîte vocale), par courriel à evenements@dircom.umontreal.ca en laissant vos coordonnées et votre ville de départ.

www.umontreal.ca

Université  de Montréal

2,5 millions \$ pour une mésaventure dans un lave-auto

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

La Cour supérieure du district de Saint-François doit entendre le 4 février une procédure incidente dans une poursuite en dommages-intérêt de plus de deux millions et demi \$ à la suite d'un incident au cours duquel M. Roger Morin avait été coincé entre une pièce mobile et l'embrasure d'une porte dans un lave-auto mécanique du 1330 rue Dunant le 20 mars 1997, à Sherbrooke.

L'épouse et les deux filles de M. Morin réclament cette compensation à M. Claude Adams comme opérateur de cette station service lave-auto et Ultramar Canada Ltée comme propriétaire de l'immeuble.

MISE AU POINT.

Veillez noter les corrections suivantes : Dans le cahier publicitaire **Vente d'entrepôt** de 20 pages en vigueur du jeudi 3 janvier au dimanche 13 janvier 2002 (C011F002).

À la page 13, ensemble de draps flanelle/coton Martex. **Pas exactement comme illustré.**

À la page 17, peinture d'intérieur Joie de Vivre Plus. **Devrait se lire : prix rég. Sears 35,99 - 49,99 \$, prix de solde : 21,59 - 29,99 \$.**

Dans le cahier publicitaire de 8 pages **Corps et âme - Réclame annuelle de culture physique** en vigueur du 7 janvier au 3 février 2002 (V012V102).

À la page 8, l'annonce mentionne « Exerciseur » de marche à moteur 2 hp, n° modèle 30662. **L'annonce devrait se lire : exerciseur de marche à moteur 1,75 hp.**

Dans le cahier publicitaire **Vente d'entrepôt Sears - meubles et électroménagers** en vigueur jusqu'au 13 janvier 2002 (FAM012FAM102).

À la page 1, rabais 40 %, grand lit 2 places à montants « Timber Oak ». Rég. Sears 1349,97. Solde 809,98. **Aurait dû se lire : rabais 40 %, très grand lit à montants « Timber Oak ». Rég. Sears 1349,97. Solde 809,98.**

Dans le cahier publicitaire **Vente d'entrepôt Sears - meubles et électroménagers** en vigueur du jeudi 3 janvier au dimanche 13 janvier 2002 (FAM011FAM102).

À la page 4, berceuse « Charleston » n'est pas exactement comme illustré. Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvenient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

Ultramar a demandé une suspension des procédures, après l'inscription récente de cette cause pour audition, pour appeler en garantie l'assureur GAN, M. Adams ainsi que Service et maintenance De Castel Inc. comme installateur du lave-auto.

Me Frédéric-Antoine Lemieux a informé le greffier spécial Ghyslain Champoux de la Cour supérieure que les demanderesse contestaient la requête de Ultramar et que Me Roch-A. Fournier, l'actuel procureur au dossier, la plaiderait pour elles le 4 février.

M. Morin a été blessé grièvement au moment de cet incident et est resté gravement handicapé.

La Tribune a déjà relaté les circonstances de cette affaire.

Selon les procédures, M. Morin avait à cette époque fait les démarches dans le but d'opérer un commerce semblable sur la 12e Avenue Nord, à Fleurimont.

Il s'était rendu sur la rue Dunant le 20 mars 1997 pour se familiariser avec une station service lave-auto qui aurait été la propriété de Ultramar.

M. Morin se trouvait dans cet immeuble lorsqu'il a été coincé entre le boîtier métallique supportant les jets d'eau et l'embrasure d'une porte reliant la station service au lave-auto et donnant accès au lave-auto.

La compression exercée lui a causé de graves contusions à la cage thoracique et à l'abdomen, un a.v.c. et un arrêt respiratoire prolongé l'ayant conduit dans le coma et il a été déclaré inapte par la suite.

La CSST a condamné après cet accident la porte en question afin que personne ne puisse entrer dans le lave-auto par cet endroit.

Mme Marielle Leblond, personnellement comme curatrice de son mari, ainsi que leurs filles Alexandra et Geneviève Morin ont plus tard réclamé des compensations totalisant 2 571 581 \$ à M. Adams et Ultramar qu'elles tiennent responsables de ces dommages.

M. Adams a répondu que M. Morin était le seul responsable de cet incident qui n'est aucunement attribuable à sa faute ou celle de Station Service C.A.

Ultramar a aussi répondu qu'elle n'avait pas le contrôle des lieux et que M. Morin a été l'auteur malheureux de cet accident alors qu'il s'est aventuré sur les lieux du lave-auto.

Tragique retour de l'école à Bolton-Centre



Le face à face survenu sur la route 245 à Bolton Est n'a fait aucune victime, mais l'état des véhicules montre la force de l'impact. Les pinces de décarcation ont été nécessaires pour sortir les passagers des véhicules impliqués dans cet accident.

David Santerre
La Voix de l'Est
BOLTON-CENTRE

Il s'en est fallu de peu pour que le taxi qui ramenait un jeune homme de Mansonville chez lui après la fin des classes ne devienne son tombeau, hier sur la route 245 entre Bolton-Centre et Mansonville.

Le jeune homme âgé de 15 ans, qui souffre d'une légère déficience intellectuelle revenait en taxi de son école de Magog et se dirigeait vers la résidence familiale de Mansonville.

Peu après 16 heures, un automobiliste de Sherbrooke, qui circulait dans sa Dodge Neon en direction nord, sur la même route, prenait un risque et décidait de dépasser un camion semi-remorque, sur le sommet d'une côte, malgré la visibilité réduite par la neige et une chaussée glissante.

En plein dépassement, il s'est retrouvé face au taxi, une grosse Chrysler Intrepid, qui transportait l'écolier. Le conducteur a bien tenté de passer sur l'accotement à gauche pour éviter la voiture, en

vain.

La collision frontale a été brutale. «A lot of loud (beaucoup de bruit)». Se rappelle Maak Clifford, qui demeure à quelques mètres du lieu de la collision. Premier arrivant sur les lieux, il a dû empêcher des curieux de déplacer les blessés.

Avec les pinces de désincarcération, les secouristes ont dû prendre toutes leurs précautions pour dégager le jeune homme qui avait les jambes coincées sous la boîte à gants. C'est qu'en plus de souffrir d'une légère déficience, le jeune homme aurait la santé précaire. «Il fait souvent des hémorragies, il faut faire attention», explique Pierrette St-Onge, qui connaît bien la famille, et qui suivait le taxi de quelques dizaines de mètres. «Il était conscient, il m'a même donné son numéro de téléphone avant que les ambulanciers arrivent», ajoute-t-elle.

Les conducteurs des deux véhicules n'ont par miracle subi que de légères blessures, et ont été transportés à l'Hôpital La Providence de Magog. Le jeune homme a quant à lui été conduit à l'hôpital Fleurimont du CHUS où on ne craindrait pas pour sa vie. Il souffre de graves blessures aux jambes et possiblement d'une hémorragie interne.

John Stalker jugé apte à subir son procès

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

John Stalker, âgé de 41 ans, arrêté à la suite d'une poursuite policière en marge d'une affaire d'enlèvement d'une femme de 18 ans la veille du jour de l'An à Fleurimont, est apte à être jugé.

Telle est la conclusion du psychiatre légiste Pierre Gagné au terme d'une évaluation dont la conclusion a été soumise hier au juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Stalker est resté éroué en attendant que le tribunal statue sur sa détention après avoir opté pour un procès devant jury par l'intermédiaire de son avocat Jean-Marc Bénéard.

Il fait face à 12 chefs d'accusation d'enlèvement de la jeune fille, voies de fait, séquestration, voies de fait sur la grand-mère de cette dernière, fuite de la police, conduite dangereuse, délits de fuite après un accident avec une autopatrouille et une autre voiture, capacité de conduite affaiblie, résistance à un policier, voies de fait avec blessures sur un autre et possession d'un couteau dans un dessein dangereux.

Le procureur Charles Crépeau s'est opposé à l'élargissement du prévenu pendant la durée des procédures.

Stalker est aussi inculpé de bris d'engagement en marge d'une cause pendante de menaces sur deux personnes le 3 juillet.

Il se trouve sous le coup d'une probation à la suite d'une peine de 15 mois de détention imposée le 17 mars 1999 pour des abus sexuels.

Me Crépeau voulait procéder rapidement à l'enquête sur remise en liberté provisoire parce qu'il a l'intention de réclamer que l'accusé soit frappé d'une interdiction de communication avec la jeune femme et sa famille.

Cette enquête a été fixée à mardi, le 15.

D'après une source policière, Stalker se trouvait chez les grands-parents de la femme de 18 ans vers 22 h lorsqu'il se serait porté à des voies de fait sur la grand-mère de 59 ans qui s'opposait à ce qu'il amène sa petite-fille avec lui après avoir dit quelque chose comme «si je ne peux pas l'avoir, personne d'autre ne va l'avoir.»

Il aurait fait monter la jeune femme de force dans sa voiture et serait parti vers une direction



John Stalker

inconnue.

Des patrouilleurs ont repéré le véhicule vers 22 h 50 près d'une cabine de téléphone à un poste d'essence, à Bromptonville, mais le suspect serait parti en vitesse alors qu'un policier tentait de s'agripper à la portière.

La poursuite s'est poursuivie

sur l'autoroute 55-10 vers Montréal.

La police a tenté de ralentir la fuite avec un véhicule qui a été heurté à l'arrière gauche et projeté hors de la route au kilomètre 140 de l'autoroute 10.

Le suspect aurait embouti une autre voiture et terminé sa route dans le fossé.

Il se serait opposé à son arrestation au cours de laquelle un policier a été blessé près d'un œil.

Le suspect a été conduit en ambulance au CHUS où il a été traité pour une intoxication médicamenteuse l'ayant plongé dans l'inconscience.

Un couteau de cuisine avait été trouvé précédemment dans la voiture.

Stalker a été inculpé le 4 janvier après avoir été libéré de l'hôpital mais renvoyé pour une évaluation de son aptitude à être jugé dont on a appris la conclusion hier.

Me Bénéard a rencontré son client pendant une demi-heure avant l'audience, devra le revoir et évaluer la preuve pour l'enquête sur cautionnement. Me Crépeau veut obtenir que l'inculpé ne puisse communiquer avec la jeune femme et sa famille parce qu'il craignait que ce dernier tente de le faire à partir du centre de détention.

Cet hiver, l'anglais c'est à Bishop's



Inscription et classement : 7, 8, 9 & 14 janvier, 2002

Un soir par semaine (18h30 à 21h30) durant 12 semaines.
Professeur(e)s universitaires chevronné(e)s
Méthode axée sur la conversation
Compréhension auditive et expression orale
Vocabulaire et expressions courantes
Grammaire corrective
Laboratoire de langues informatisé

Offert ce semestre :

- Six niveaux de cours axés sur la conversation
- ✓ Débutant, intermédiaire et avancé I & II
- ✓ Anglais des affaires
- ✓ Écriture efficace
- ✓ Anglais pour les technologies

Fins de semaines intensives optionnelles—conversation :

Samedi et/ou dimanche

9h00 à 16h00

95\$/fin de semaine ou 55\$/jour

Dates : 19 & 20 janvier 16 & 17 février 16 & 17 mars 20 & 21 avril



Université Bishop's
Éducation permanente
Lennoxville (Québec)
J1M 1Z7

Tél. : 819-822-9670
Télec. : 819-822-9720
Cour. : contedu@ubishops.ca

60802

Pour donner le meilleur de soi!

LAURÉAT 2000-2001
CATÉGORIE DÉFI



Nicolas Meunier

« Avec des résultats bien inférieurs à 60 % en français, Nicolas avait beaucoup de difficultés à son arrivée. Il ne s'est pas contenté d'obtenir des notes passables, il a visé l'excellence. Il a fait preuve d'assiduité et de détermination à tous les cours. Je suis fière de lui, car il a gagné son pari en terminant avec une moyenne supérieure à 80 %! »

— Josée Lebeuf, professeure, Centre Saint-Michel

Centre
Saint-Michel
FORMATION POUR ADULTES

Tél. : 822-5520
135, rue King Ouest, Sherbrooke



Commission scolaire
de la Région de Sherbrooke

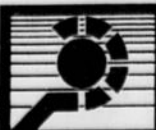
GRANDE LIQUIDATION

Pour laisser place à la nouvelle marchandise

TOUT TOUT TOUT est réduit
DE 20% JUSQU'À 75%

Éléments de décoration Cadres
Accessoires de salle de bain Cadeaux
Meubles d'appoint

LE CACHE POT



Les promenades King

2289, rue King Ouest
Sherbrooke
564-2965

61540

61945

Angéline quitte «sa» biblio

François Gougeon
SAINT-ÉLIE-D'ORFORD

«C'est sûr que c'est toujours un peu triste de partir... Mais au lieu de pleurer je me dis bravo, mission accomplie!»

Bien connue de la population de Saint-Élie-d'Orford, c'est à la fois avec un petit pincement au cœur mais surtout beaucoup de satisfaction que Angéline Hébert s'apprête à quitter la direction de la bibliothèque de la municipalité maintenant rattachée à Sherbrooke. L'heure de la retraite à cet enroit vient de sonner pour elle.

Mme Hébert a été la première responsable de ce service communautaire. «Je pensais à un projet de bibliothèque depuis un certain temps. Il y avait l'idée de jumeler avec la bibliothèque de l'école (Alfred-DesRochers) mais ça n'a pas marché. Puis à la fin de 1978, le maire, Richard Gingras, a décidé qu'on partait la bibliothèque... Ça s'est organisé très vite. Au début, on a loué le sous-sol de la maison de Rénald Proteau, au coin de la route 220 et du Chemin Laliberté», a exprimé celle qui en outre, depuis 25 ans, exerce la tâche de surveillante à l'école du village.

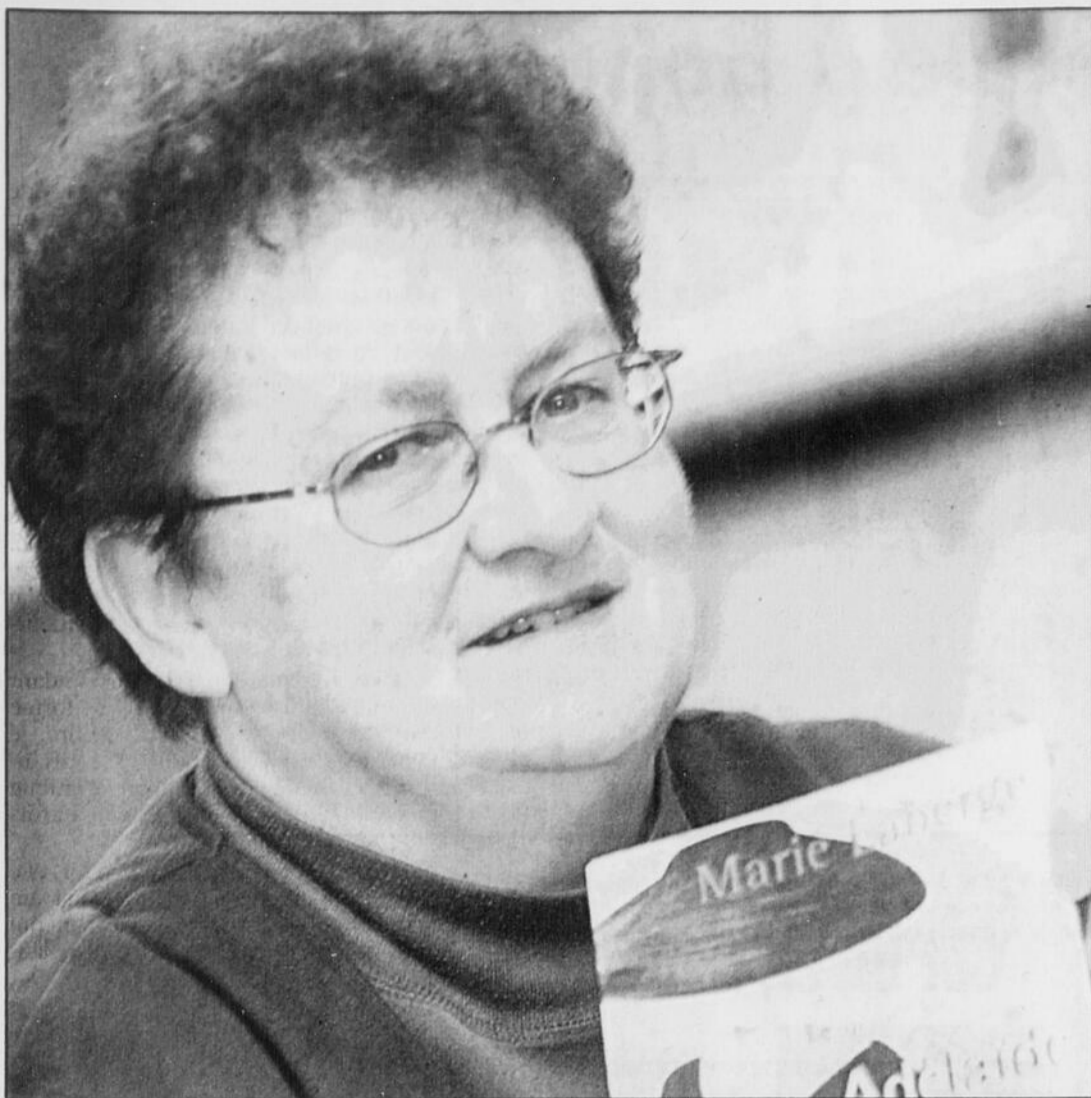
Angéline Hébert se souvient bien de sa première journée. «Je me rappelle qu'un homme de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie (aujourd'hui le Centre régional des services aux bibliothèques publiques de l'Estrie ou CRSBPE) était venu déposer des boîtes de livres en me disant voilà, c'est pour vous... J'avais aucune expérience dans le domaine et comme on dit, j'ai appris sur le tas», a-t-elle dit.

D'un départ très modeste, avec 100 abonnés à la fin de la première année, le service n'a cessé de grossir. Il a ensuite été relocalisé dans l'ancien Hôtel de ville puis, il y a trois ans, au centre communautaire, dans un local spacieux et moderne.

«On a maintenant près de 1500 abonnés et environ 16 000 livres. On offre les services de périodiques, de revues, de cassettes. On a des postes d'ordinateur. On offre depuis huit ans les heures de conte aux jeunes et pour la deuxième saison, il y a des cours de dessin deux samedis par mois pour les 6-10 ans. À partir du début de février, le service à la clientèle sera entièrement informatisé... On est la plus belle et la plus grosse du CRSBPE et j'en suis fière», a vivement clamé Mme Hébert.

«Mais, a-t-elle rajouté sur le ton chaleureux de la bonne mamie, une bibliothèque c'est plus que des livres. C'est d'abord des gens. Et ça, j'ai adoré échanger avec les visiteurs. Je me suis toujours fait un point d'honneur de m'assurer que personne ne reparte les mains vides. Parfois, des gens disent qu'ils trouvent rien de bon. Alors, sans leur casser les bras, j'allais les aider à trouver quelque chose, quitte à ce que soit une revue... Depuis les 23 ans que j'ai fait ce travail, j'ai constaté que les gens, surtout les jeunes, ont appris à aimer la lecture. Il y en a qui sont devenus de vrais passionnés!»

Celle qui sera remplacée à compter de la semaine prochaine par Maria Lessard-Villeneuve avoue qu'elle avait encore des idées et des projets de développement. «Mais je laisse ça à d'autres. Moi, je profite du fait que je suis en santé pour passer plus de temps avec les miens», a aussi commenté Angéline Hébert.



Imacom, Éric Ponton

Bien connue de la population de Saint-Élie-d'Orford, c'est à la fois avec un petit pincement au cœur mais surtout beaucoup de satisfaction que Angéline Hébert s'apprête à quitter la direction de la bibliothèque de la municipalité maintenant rattachée à Sherbrooke.

programmation hiver 2002

Centre sportif de l'Université de Sherbrooke

INSCRIPTIONS
AU PAVILLON UNIVESTRIE OU PAR TÉLÉPHONE **821.7585**
à compter **DU 7 JANVIER 2002** en semaine **DE 9 H À 20 H.**

Pour renseignements, consultez votre guide *L'Activité*
ou téléphonez au 821.7575

www.usherb.ca/csportif/sportif

Marc Proteau devient organisateur en chef du clan Paul Martin en Estrie

François Gougeon
SHERBROOKE

L'ex-président de l'Association libérale fédérale dans Sherbrooke, Marc Proteau, agira à titre d'organisateur en chef du clan Paul Martin en Estrie, lors de la succession de Jean Chrétien.

Selon ce que *La Tribune* a appris de bonnes sources, les instances entourant le ministre des Finances ont été convaincues par ses faits d'armes que M. Proteau était le mieux placé pour jouer ce rôle: dans Sherbrooke, par exemple, il a fait de l'association libérale fédérale moribonde une structure qui regroupe maintenant plus de 1800 membres.

Le sujet aurait fait l'objet de discussions hier, à Montréal, alors que M. Proteau a assisté en compagnie de Martin Bureau, président de l'association libérale de Sherbrooke par intérim et de Gaétan Dumas, à un 5 à 7 réunissant des militants de plusieurs comtés du Québec. L'activité était organisée justement pour rencontrer le ministre Paul Martin.

Celui qui avait été pressenti comme candidat à la dernière élection fédérale dans Sherbrooke, mais qui a finalement laissé sa place au conseiller municipal Jean-François Rouleau, n'a pas voulu commenter. «Il n'y a pas de course à la chefferie. Le chef est encore en place et on lui doit notre loyauté. Mais quand M. Chrétien annoncera sa décision de partir, je ne cache pas que je vais appuyer Paul Martin», a simplement émis M. Proteau, sans davantage s'étirer sur son rôle d'organisateur en chef.

En Estrie, outre Sherbrooke, l'organisation régionale compte notamment les comtés de Richmond-Arthabaska, Compton-Stanstead, Brome-Missisquoi et Shefford.

Nouveau programme au Centre Galopin

SHERBROOKE

Le Centre Galopin offre un nouveau programme d'équithérapie intitulé «Les jeunes en souffrance sociale et le cheval». «Ce projet permet aux jeunes en difficulté de se prendre en main, de sortir de leur isolement et de reprendre confiance en eux en travaillant leur potentiel au niveau cognitif, social, relationnel et professionnel», indique Sandra Fournier, éducatrice spécialisée responsable du programme.

Grâce à une aide financière du Conseil régional de développement (CRD) de l'Estrie et du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, le Centre Galopin, situé à Rock Forest, est en mesure d'offrir son nouveau programme tout à fait gratuitement. Celui-ci s'adresse aux personnes de 14 à 35 ans présentant des difficultés d'adaptation sociale. Pour information et inscription, veuillez communiquer avec le Centre Galopin au 563-2727.



Modèle 2002

P.D.S.F. 21 700 \$*



Modèle 2002

P.D.S.F. 24 000 \$*

L'Acura 1.7EL 2002

Incluant: nouveau moteur 1,7 litre VTEC • freins à disque aux 4 roues avec ABS • climatiseur • groupe électrique • radio AM/FM avec lecteur CD • roues en alliage et tellement plus...

L'Acura RSX 2002

Incluant: moteur 2,0 litres i-VTEC de 160 chevaux • freins à disque aux 4 roues • roues de 15 po • groupe électrique • climatiseur automatique • radio AM/FM avec lecteur CD • système d'entrée sans clé et tellement plus...

Quel type
de performance
préférez-vous?



ACURA

ACURA votre concessionnaire fiable

*P.D.S.F. de 21 700 \$ pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3562E) et de 24 000 \$ pour l'Acura RSX (modèle DC5362PB) 2002 neuves. Transport et préparation (900 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

PRECISION ACURA
S H E R B R O O K E

4900, boul. Bourque, Rock Forest
564-8909

61567

Le clavardage malmène le français écrit

André Laroché
alaroché@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

N'importe quel néophyte du clavardage reste interdit pendant quelques minutes devant le langage inintelligible des discussions. La syntaxe, l'orthographe et la ponctuation sont simplifiées au minimum, sinon carrément inexistantes. Si cette mitraille de fautes désespèrent bien des éducateurs, elle donne du poids à un vieux rêve d'un universitaire.

Lors d'un clavardage, la majorité des internautes écrivent selon la phonétique des mots, souvent avec beaucoup de créativité. À partir des différents raccourcis généralement utilisés, on peut par exemple imaginer des phrases du genre «En-t-k, sa va pas moïn plü. Mrd, j'ai un rdv, fai cho et g pa me shorts. C peq qn mes a volé ds ma case qd chui allé à mon cour. Je sé pas koï faire.»

Traduction pour les non-initiés: «En tout cas, ça ne va pas pour moi

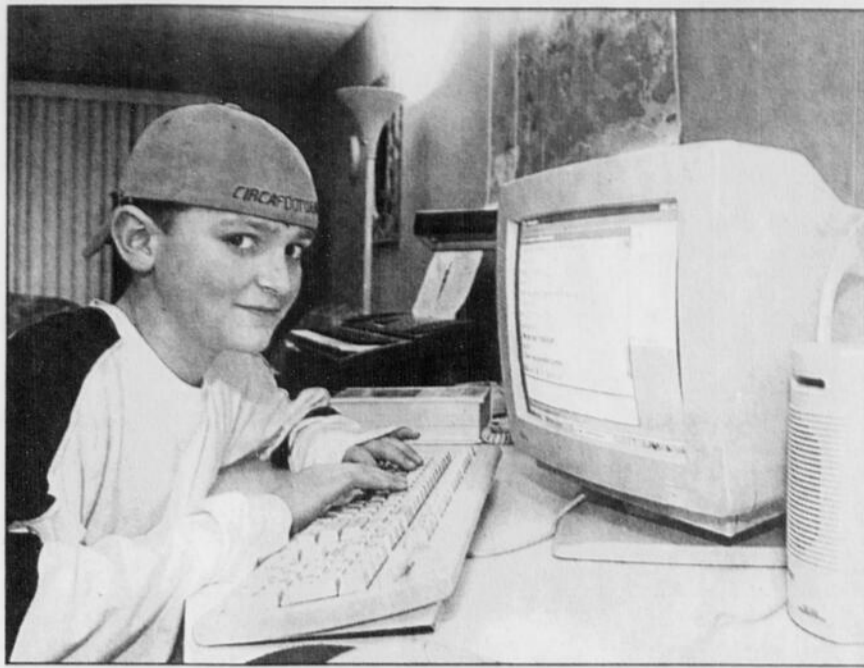
non plus. Merde, j'ai un rendez-vous, il fait chaud et je n'ai pas mes shorts. C'est parce que quelqu'un me les a volés dans ma case quand je suis allé à mon cours. Je ne sais pas quoi faire.»

«C'est pour que ça aille plus vite», admet un adepte du clavardage, Guillaume Fouquet. Cet ado de 13 ans passe d'une à quatre heures par semaine devant son ordinateur à discuter avec sa bande de copains. «Personne ne se soucie de l'orthographe. Moi, au début, je ne comprenais rien. Il a fallu que quelqu'un m'explique.»

La communication d'abord

Roger A. Cormier, professeur retraité de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, n'est pas étonné du phénomène et s'en offusque pas. «En autant que la communication demeure», affirme-t-il.

Pendant ses années d'enseignement, cet universitaire demandait d'ailleurs à ses étudiants de ne pas se soucier de l'orthographe dans la rédaction de leur travaux.



Guillaume Fouquet, un adolescent de 13 ans, est un adepte du clavardage. S'il simplifie l'orthographe des mots, c'est pour que ça aille plus vite... Personne ne se soucie de l'orthographe. Moi, au début, je ne comprenais rien. Il a fallu que quelqu'un m'explique», admet-il.

En bref

Les cendres chaudes font des ravages

SHERBROOKE (psj) - Faut se méfier des cendres chaudes!

Les experts en prévention des incendies répètent souvent les mêmes litanies dans l'espoir que le message passe et dure dans le temps.

Quand la saison de chauffage bat son plein, il survient toutes sortes d'incidents reliés aux cendres chaudes que l'on croit suffisamment refroidies pour en disposer.

Le lieutenant-inspecteur Gilles Pelland, du Département de prévention des incendies de Sherbrooke, a raconté un incident survenu tard en soirée de mercredi, dans une maison de Rock Forest.

Le propriétaire a alerté les pompiers parce que le détecteur de monoxyde de carbone s'était déclenché.

Les pompiers n'ont pas mis beaucoup de temps à trouver le coupable. Il s'agissait d'un bac métallique dans lequel on avait déposé des cendres encore chaudes.

Avec l'appareil de lecture, les pompiers ont relevé du monoxyde de carbone à raison de 170 partie par million dans le sous-sol et de 75 ppm au rez-de-chaussée.

Au propriétaire, on pourrait accorder deux bons points sur trois: l'installation d'un détecteur

de monoxyde de carbone et l'utilisation d'un bac métallique pour les cendres. Il aurait eu trois sur trois s'il avait sorti le bac à l'extérieur.

Encore là, il faut s'assurer que le bac, une fois à l'extérieur, soit éloigné de tout matériau, de toute matière combustible.

Certains ont vu des murs de maison, des abris d'auto et même des véhicules flamber parce que l'on avait déposé des cendres que l'on croyait mortes dans une poubelle.

Argent et cigarettes volés à Windsor

WINDSOR - Un peu après une heure de la nuit, hier, des malfaiteurs ont fracassé la vitrine du Marché Marceau, 295 rue St-Georges, dans les limites de Windsor.

Ils ont, on s'en doute bien, jeté leur dévolu sur les cartouches de cigarettes et sur l'argent pouvant se trouver sur place puis ils ont déguerpi.

On estime le vol, cigarettes et argent, à quelque 2500 \$ et le montant des dommages, à environ 1000 \$.

Le poste de la Sûreté du Québec de la MRC du Val-Saint-François a dépêché des patrouilleurs sur les lieux. Si des témoins ont eu vent de quelque chose ou ont noté des indices, ils sont invités à communiquer avec les autorités, 826-3755.

Un happening-jeunesse pour les 200 ans de Sherbrooke

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pour souligner à leur façon le 200e anniversaire de la Ville de Sherbrooke, les étudiants de l'école du Phare organisent, le 2 février, un happening-jeunesse auquel sont invités

tous les étudiants de la région.

Le happening, promet Kristina Thibodeau, débutera dès 10h le matin sur le site de l'école et on promet des activités de toutes sortes à l'extérieur de même qu'à l'intérieur.

Étudiante porte-parole de l'activité, Kristina Thibodeau indique que plusieurs enseignants et étudiants ont contribué à organiser ce happening et que

l'on compte bien en faire une tradition après celui du bicentenaire.

«Les étudiants des écoles publiques et privées sont invités et on s'attend à ce qu'au moins 500 viennent fêter avec nous le 2 février», dit-elle.

Pour s'assurer de talents dans le cadre des spectacles, les responsables ont demandé que les écoles délèguent deux de leurs meilleurs talents étudiants.

loto-québec		résultats	
Le Mini	Tirage du 2002-01-11	Panço	Tirage du 2002-01-11
NUMÉROS	LOTS		
270212	50 000 \$	08 09 18 24 27	
70212	5 000 \$	30 34 38 43 48	
0212	250 \$	49 50 52 53 57	
212	25 \$	63 67 68 69 70	
12	5 \$		
27021	1 000 \$		
2702	100 \$		
270	10 \$		
Montenne	Tirage du 2002-01-11	Extra	Tirage du 2002-01-11
3 4	237 4887	07 10 15 23 29 34 45	328882
		Numéro complémentaire	03

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

À la Résidence Steve L. Elkas, chaque petite attention a sa grande importance.

À la perte d'un être cher, il est apaisant et sécurisant de se sentir épaulé par une équipe professionnelle et dévouée. Cette attention particulière, vous la trouverez à la **Résidence funéraire Steve L. Elkas**. Accessibles 24 heures par jour, Steve Elkas, son fils Stéphane et leur personnel hautement qualifié consacrent tout le temps nécessaire pour bien vous écouter et vous guider.

Par son approche humaine, son service de grande qualité et son respect des traditions, l'entreprise familiale a su se démarquer auprès des familles de la région. Depuis sa création, il y a 25 ans, la Résidence s'est donné pour mission de conseiller et de soutenir les familles dans toutes les démarches entourant le décès d'un proche. Ce constant dévouement se traduit par de multiples petits gestes et a permis à la **Résidence funéraire Steve L. Elkas** de se bâtir une réputation faite de confiance et de satisfaction.

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

CRÉMATION - FUNÉRAILLES TRADITIONNELLES - PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES
601, rue du Conseil (au coin de la 7^e Avenue), Sherbrooke (Québec) (819) 565-1155

La Société de Tai chi taoïste du Canada

Un art de santé agréable à pratiquer, à la portée de tous!

La pratique régulière du tai chi taoïste apporte une amélioration progressive de la santé en général et contribue à diminuer le stress du quotidien.

INSRIPTION AU 1er COURS

SHERBROOKE
815, rue Short
Niveau débutant

Cours

Lundi 14 janvier 17 h 17 h 30 à 19 h 30
Mardi 15 janvier 13 h 13 h 30 à 15 h 30
Mercredi 16 janvier 19 h 19 h 30 à 21 h 30

Niveau débutant aîné

Mardi et jeudi 15 janvier 8 h 30 9 h 15 à 10 h 45

Niveau continu
Horaire pour les cours : 821-4002

COATICOOK
Centre communautaire Elle-Carrier
464, rue Merrill
Niveau débutant

Cours

Lundi 14 janvier 17 h 17 h 30 à 19 h 30
Lundi 14 janvier 19 h 19 h à 21 h

Niveau continu

Lundi 14 janvier 19 h à 21 h

FLEURIMONT
Centre Julien-Ducharme
1671, chemin Duplessis
Niveau débutant

Cours

Lundi 14 janvier 18 h 30 19 h à 21 h

Il est facile d'adapter les mouvements du tai chi taoïste à presque toutes les conditions physiques. À Sherbrooke, à besoins spéciaux le samedi de 13 h à 15 h

INFORMATION : (819) 821-4002

CFM memphrémagog
Centre de formation Memphrémagog
277, rue St-Patrice Ouest, Magog

CLD DE LA MRC memphrémagog
455, rue MacDonald, bur. 100, Magog

VOUS VOULEZ LANCER VOTRE ENTREPRISE? DEVENIR TRAVAILLEUR AUTONOME?

VOTRE CHOIX : LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

FORMATION DÉBUTANT EN FÉVRIER 2002

Tout le bagage nécessaire au démarrage de votre entreprise :

- Aide à la réalisation de votre plan d'affaires
- Formation et conseils par des professionnels : comptable agréé, notaire, spécialistes en marketing, vente, ressources humaines, banquiers, etc.

Exemple d'une nouvelle entreprise soutenue par un bon plan d'affaires :

Et bien plus encore...

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS?

SÉANCE D'INFORMATION LE 15 JANVIER 10 h 30

Reservez votre place auprès du CLD de la MRC Memphrémagog (819) 843-8273, poste 61

EQ'Estrie
Boutique équestre complète pour les amateurs et pour tous.

COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le Guide de l'auto 2002 de J. Duval et les auto

«Voiture de

mazda PROTEGÉ SE 2002

«#1 de sa catégorie devant la Civic et la Corolla 2002»

- Le Guide de l'auto 2002 de J. Duval

- Moteur 1.6 litre
- AM/FM stéréo avec CD
- Servo-freins
- Servo-direction
- Volant ajustable
- Banquette arrière rabattable
- Et plus de 60 autres caractéristiques standards



8 ROUES
D'ALUMINIUM
GRATUITES

Vente Célébration
2002

D'ICI CE VENDREDI
NOUS BAISSERONS NOTRE MENSUALITÉ

189\$
/MOIS

0\$ COMPTANT
DISPONIBLE SUR PLACE

mazda PROTEGÉ

«La voiture de...»
- Le Guide de l'

- Moteur 2 litres de 130 chev
- AM/FM stéréo avec CD
- Servo-freins
- Servo-direction
- Mags (16 pouces)
- Volant ajustable
- Régulateur de vitesse
- Aileron
- Vitres, portes et miroirs élect
- Têlédéverouillage



Vente Célébration 2002

D'ICI CE VENDREDI PROFITEZ DU PLUS BAS TAUX



mazda PICK-UP SX 2002

«Le pick-up importé le plus vendu depuis 15 ans»

- AM/FM stéréo avec CD
- Freins anti-blocages
- Chauffe-moteur
- Garde-boue
- Servo-freins
- Servo-direction

Vente Célébration
2002

D'ICI CE VENDREDI
NOUS BAISSERONS NOTRE MENSUALITÉ

269\$
/MOIS

0\$ COMPTANT
TRANSPORT
PRÉPARATION



mazda TRIBUTE 2002

«Le 4X4 le plus recherché en 2002»

- AM/FM stéréo
- Roues stylis
- Volant ajust
- Climatiseur
- Servo-freins
- Servo direc
- Et beau cou

GARANTIE LEADERSHIP
mazda
3 ANS / 80 000 km
5 ANS / 100 000 km
sur le groupe motopropulseur
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 h / 24



Coup de foudre! Coup de fougue!

ma
DE SHI
Ancienrem

LE GROUPE Beaucage Parce que vous

Automobilistes de toute la région se sont prononcés :

«Meilleure de l'année»

É 5 2002

«Meilleure de l'année»

«Meilleure de l'auto 2002 de J. Duval

50 chevaux

CD

irs électriques

Vente Célébration 2002

CHOIX DE
4 OU 5 PORTES
• TOUT ÉQUIPÉ •

D'ICI CE VENDREDI

NOUS BAISSERONS NOTRE MENSUALITÉ

249\$

/MOIS

0\$ COMPTANT
DISPONIBLE SUR PLACE



mazda

PROTEGÉ Édition GT 2002

«#1 de sa catégorie devant la Civic et la Corolla 2002»

- Le Guide de l'auto 2002 de J. Duval

- Toit ouvrant
- Mags (16 pouces)
- Volant ajustable
- Régulateur de vitesse
- Aileron
- Vitres, portes et miroirs électriques
- Climatiseur
- Servo-freins
- Servo-direction

0% Vente Célébration 2002

Jusqu'en
2005

PARMI TOUS NOS CONCURRENTS JAPONAIS!

Vente Célébration 2002

D'ICI CE VENDREDI

NOUS BAISSERONS NOTRE MENSUALITÉ

329\$

/MOIS

0\$ COMPTANT
DISPONIBLE SUR PLACE



Vente Célébration 2002

D'ICI CE VENDREDI

NOUS BAISSERONS NOTRE MENSUALITÉ

299\$

/MOIS

0\$ COMPTANT
DISPONIBLE SUR PLACE

mazda

MPV DX 2001

«La fourgonette V6 toute équipée lauréate du Guide de l'auto. De loin, le meilleur achat»

- Moteur V6
- Automatique
- AM/FM stéréo avec CD
- Servo-freins
- Servo-direction
- Roues de 15 pouces
- Volant ajustable
- Climatiseur
- 2 portes coulissantes
- Banquette rabattable sous le plancher

stéréo avec CD
restylisées
ajustable
ateur
freins
direction
coup plus

MAZDA

SHERBROOKE

ement Mazda Rock Forest

vous faites partie de la famille!

4787, boulevard Bourque,
SHERBROOKE
564-8664

* Pour un temps limité, location 48 mois, 80 000 km total, 8¢ le km excédentaire. 0\$ comptant disponible, comptant ou échange de 0\$ / 1 100\$ / 995\$ / 1 175\$ / 900\$ / 1 495\$ pour le pick up / Protégé SE / Protégé GT / Protégé 5 / Tribute / MPV. Transport en sus, préparation incluse sauf indication contraire. Taux à partir de 0% à l'achat sur toutes nos Mazda sélectionnées. Détails sur place. Photos peuvent différer. Sujet à l'approbation du crédit.

L'AEIFA a un besoin criant d'argent neuf

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'Association estrienne pour l'information et la formation aux aînés (AEIFA) a un besoin criant d'argent neuf, vital à sa survie. Seule sa coordonnatrice est rémunérée, mais l'organisme sans but lucratif ne pourra assurer son salaire pendant plus de huit semaines. À moins, bien sûr, qu'un heureux donateur donne signe de vie.

La coordonnatrice, bachelière en psychologie, assure une présence constante au local de l'organisme. En plus de répondre aux nombreux appels qui lui parviennent au 346-0679, elle supervise deux bénévoles et les six membres du conseil d'administration dans leurs actions auprès des

personnes âgées victimes d'abus.

Faute d'argent, l'organisme est constamment obligé de réduire les heures de travail de son employée. En cinq ans, l'AEIFA en est déjà à sa quatrième coordonnatrice. Les trois autres ont trouvé un meilleur emploi, où leurs heures étaient garanties.

«Dans deux mois, on n'aura plus d'argent... On ne peut pas exiger à un bénévole de faire le travail de notre coordonnatrice», souligne Lise Perreault, membre du c.a. de l'organisme sherbrookoise.

Comme la plupart des organismes à but non lucratif, l'AEIFA survit de subventions en subventions, qui proviennent pour la plupart du gouvernement provincial. Les membres du c.a. ont bien cogné à de nombreuses portes au cours des derniers mois, sans jamais obtenir de réponse positive.

«On ne sait plus à quel saint se vouer, confie le membre du c.a. Michel Grondin. On ne sait plus où aller "quêter" de l'argent. On recherche maintenant les dons des particuliers, des entrepri-

ses...»
Quelque 25 000 \$ par année seraient nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme, selon Mme Perreault.

Les aînés victimes de violence physique

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les personnes âgées sont souvent victimes de violence physique, psychologique et même financière, soutiennent deux membres du conseil d'administration de l'Association estrienne pour l'information et la formation aux aînés (AEIFA).

«Ça peut être un conjoint qui viole sa conjointe ou un enfant qui viole son parent», explique Lise Perreault, en ajoutant que la violence psychologique consiste à détruire l'estime de soi.

Michel Grondin, lui, va plus loin. «De plus en plus, on voit de la violence financière», déplore-t-il. M. Grondin cite notamment le cas d'enfants qui réclamaient une part des avoirs de leur père, alors que celui-ci était toujours en vie. Le père a finalement refusé, mais ses enfants ne lui parlent plus.

«Une dame, démunie, faisait confiance à tout le monde, ajoute le conseiller financier. Sa fille en a profité pour vider son compte de banque et a acheté une nouvelle auto! Les exemples peuvent aller aussi loin que ça...»

Selon l'AEIFA, 86 pour cent des cas d'abus impliquent un membre immédiat de la famille, soit un conjoint ou un enfant d'âge moyen qui vit avec la personne âgée. Trop souvent, les personnes abusées, en majorité des femmes veuves ou célibataires, «n'osent pas en parler, parce qu'elles ont honte», explique M. Grondin.

C'est leur décision

C'est donc pour venir en aide à ces personnes du troisième âge que l'AEIFA a vu le jour il y a six ans. L'organisme n'est toutefois pas là pour prendre des décisions à la place des personnes qui s'estiment abusées. «Nous sommes là pour les orienter, les accompagner et leur donner des alternatives, soutient M. Grondin, mais c'est à eux de prendre la décision» de porter plainte ou de s'en sortir.

Chaque semaine, une quinzaine de personnes âgées de plus de 60 ans font appel à l'AEIFA. En collaboration avec le Service de police de la région sherbrookoise (SPRS) et les CLSC, l'Association se rend aussi à l'occasion dans les résidences pour personnes âgées et les habitations à loyer modique (HLM) de l'Estrie.

«Nous donnons des outils, des trucs pour éviter les abus», précise Mme Perreault, qui a déjà travaillé en gériatrie au sein de la fonction publique avant de prendre sa retraite.



Lise Perreault et Michel Grondin sont tous deux membres du c.a. de l'Association estrienne pour l'information et la formation aux aînés (AEIFA), qui vient en aide aux personnes âgées victimes d'abus.

LE TRAIN PASTORAL

En compagnie de nos célébrants Robert Jolicoeur et Donald Thompson, accompagnés au chant par Claire Jolicoeur.



VENEZ VIVRE UNE PREMIÈRE!

Faites vite il ne reste que 38 places



DIMANCHE 20 JANVIER

- Départ de Sherbrooke à 13 h 30
- Retour à Sherbrooke à 16 h 30
44\$ taxes incluses 25\$ (enfants)

SUR RÉSERVATION SEULEMENT

La Vieille Gare du papier de East Angus

(819) 832-2221

L'influenza est arrivée en Estrie

François Gougeon
SHERBROOKE

Maintenant que le virus de l'influenza est bien arrivé en Estrie, comme ailleurs au Québec, les autorités sanitaires s'attendent à ce que le pic survienne en février.

«Dans la semaine de Noël, on a eu quelques cas ça et là avec un progres-

sion plus marquée ces derniers jours. On compte maintenant une quarantaine de cas», a émis hier le Dr Suzanne Ménard, médecin-conseil à la direction de la santé publique de la Régie régionale de l'Estrie.

Le virus, contre lequel une importante campagne de vaccination a été orchestrée cet automne, arrive un mois plus tôt que l'an passé. À ce moment-là, les premières éclosions avaient été observées fin janvier et la contagion

avait culminé en mars. Compte tenu qu'on évalue habituellement à six semaines le temps d'atteinte du pic, cela devrait survenir cette année quelque part en février.

Affectation très sévère qui peut entraîner de graves complications, surtout chez les gens atteints de maladies chroniques (diabétiques, asthmatiques, cardiaques, etc), l'influenza affecte toutes les couches d'âge.

Le Dr Ménard a précisé que si on se fie à ce qui a été vécu récemment dans l'hémisphère sud de la planète, où le virus débute son cycle, la sévérité pourrait être de légère à modérée. Il s'agit de l'influenza de type A, correspondant justement au vaccin administré cet automne.

Les symptômes du virus sont assez faciles à identifier: forte fièvre, maux de tête, courbatures. Et le début, qui peut se présenter par une toux sèche, est très soudain.

FATIGUÉ QU'ON TRADUISE POUR VOUS?

VOUS VOULEZ RÉGLER ÇA EN 2002?

SI OUI, JE VOUS ATTENDS - Lynn Charpentier

Cours d'anglais À PARTIR DE 324⁹⁵
ou d'espagnol DE



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER

Toujours au 20, rue Bryant
Sherbrooke (819) 822-2542
www.clicnetwork.com

Formateur agréé à Emploi-Québec

61878

DU 9 JANVIER AU 9 FÉVRIER

rabais de

15

à

70%

SUR TOUT L'INVENTAIRE EN MAGASIN

15% sur tissus en commande

Jusqu'à

40% sur papier peint

50% sur stores

LEVOLOR

LEVOLOR Grand Luxe A Petits Prix

DÉCOR PLUS
Decor De Distinction

4756, boul. Bourque
ROCK FOREST
821-4242



Annick (13 lbs), Josée (95 lbs), Linda (77 lbs) et Jacinthe (54 lbs) ont perdu un total de 239 lbs en s'entraînant chez Femme Estrie.

239 lbs en moins

«P.A.S.»

Plan d'Amatrissement Supervisé

SESSION DE 8 SEMAINES du 21 janvier au 16 mars
Séance d'information le mardi 15 janvier à 19 h

Menus variés, équilibrés. Exercices progressifs, exercices de raffermissement. Supervision individuelle, 3 fois / semaine.

Le Brûle-calories Entraînement en groupe
• Maigrir en s'amusant
• Motivation à son maximum

femme Estrie
CENTRE DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
Pour femmes seulement depuis 1993

2154, rue King Ouest, Sherbrooke
822-2224

62160

La mère d'un poupon couche en prison

Elle avait omis d'acquitter trois billets d'infraction sur le territoire de la CUM

Gilles Besmargian
VICTORIAVILLE

Pour avoir omis d'acquitter trois billets d'infraction totalisant plus de 760 \$ sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), en 1998, Nathalie Marcoux de Victoriaville, une mère de trois enfants, a passé la nuit de dimanche à lundi dernier au Centre de détention de Trois-Rivières. Une seule nuit parce que ses parents ont accepté de payer la note, en avant-midi lundi.

Toute l'affaire a commencé en fin d'après-midi dimanche, quand un patrouilleur de la Sécurité publique de Victoriaville intercepte Mme Marcoux pour une vérification de routine alors qu'elle sortait d'un commerce. Une communication au Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) indique que l'automobiliste fait l'objet d'un mandat d'emprisonnement de 26 jours émis par la Cour municipale de Montréal.

Comme un tel mandat est exécuté-

re, le policier n'a d'autre alternative que de le faire observer à moins que la dame acquitte la somme exigée, soit 764,48 \$. Avant de mettre Mme Marcoux en cellule, on lui lit ses droits et on lui permet de communiquer avec un avocat et ses proches.

Il n'en faut pas plus pour que Céline et Benoît Marcoux, les parents de la résidente de la rue Pigeon, se présentent au poste de police pour informer le sergent d'office que leur fille allait toujours le dernier-né de sa famille âgé de 7 mois. Un emprisonnement dans une telle situation serait catastrophique pour l'enfant.

Il n'y a rien à faire. Le sergent leur explique alors qu'il ne peut passer outre à un mandat d'emprisonnement. La seule façon d'éviter la prison à Nathalie Marcoux demeure l'acquiescement des amendes impayées. Comme les parents n'ont pas l'argent nécessaire en leur possession pour ce faire (un chèque est refusé), ils refusent de payer autrement. Il n'en faut pas plus pour que leur fille soit transportée au Centre de détention de Trois-Rivières, en fin de soirée dimanche.

Sécurité publique

Appelé à commenter l'affaire, le directeur de la Sécurité publique de Victoriaville, Jean-Claude Laroche, aucunement mal à l'aise avec ce qui précède, répète que ses subalternes ont bien fait leur travail.

«Si ça n'avait été que de notre service, on aurait permis à Mme Marcoux de rentrer à son domicile en lui demandant de revenir à nos bureaux le lendemain matin pour payer la note, mais dans le présent cas nous n'avions d'autre alternative que d'exécuter le mandat provincial», précise-t-il.

Le fait que la dame allaitait toujours son bébé n'aurait-il pas pu faire en sorte qu'elle soit libérée? À cette question, M. Laroche explique que la mère a indiqué que l'enfant avait commencé à boire à la bouteille et à manger du solide.

«De plus, poursuit le directeur Laroche, avant de transporter madame à Trois-Rivières, les policiers ont pris la



Jean-Claude Laroche

précaution de communiquer avec l'inspecteur-chef à l'urgence de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ils voulaient s'assurer que la sécurité et le bien-être du garçonnet de 7 mois ne seraient pas en danger sans sa mère. On leur a indiqué que dans la pire des situations, le père

n'aurait qu'à amener le bébé à l'hôpital et qu'on lui administrerait une solution. On n'a pas envoyé la dame à Trois-Rivières les yeux fermés.»

Relativement aux préoccupations de Céline Marcoux à l'endroit de sa fille Nathalie, et peut-être davantage envers son petit-fils, M. Laroche lui a expliqué que le centre de détention pouvait lui offrir les services requis. Même une chambre isolée si le besoin se faisait sentir de tirer du lait de ses seins.

En fin d'entrevue, le directeur de la Sécurité publique de Victoriaville fait part à La Tribune d'un détail tout de même important dans cette saga. Deux semaines avant l'arrestation de la mère de famille, les policiers ont intercepté son conjoint et l'ont informé que Mme Marcoux faisait l'objet d'un mandat d'emprisonnement. De bien vouloir acquiescer les amendes comme l'exige la loi. «Il semble que ce soit tombé dans l'oreille d'un sourd, à moins qu'il ait omis de l'informer», conclut Jean-Claude Laroche.

Les grands-parents sont indignés

Ils doivent déboursier 500 \$ pour faire sortir leur fille de prison

Gilles Besmargian
SAINT-ROSAIRE

Si Céline et Benoît Marcoux ont consenti à déboursier près de 500 \$ pour libérer leur fille Nathalie du Centre de détention de Trois-Rivières, lundi matin, où elle avait été incarcérée tard la veille pour des billets d'infraction impayés, ils l'ont fait davantage pour leur petit-fils de 7 mois que la mère allaitait toujours.

Incidemment, le couple n'a guère apprécié la manière dont il a été accueilli au poste de police de Victoriaville, dans les heures ayant suivi l'arrestation de leur fille. On soutient que le chef d'équipe n'a aucunement voulu entendre le bon sens. Le fait que Nathalie allaitait son enfant l'a laissé complètement indifférent.

«Il est là le problème de fond, en plus d'avoir été traités comme des vauriens. On a refusé notre chèque sous prétexte que seul l'argent liquide était accepté, enchaîne Mme Marcoux. Impossible non plus d'obtenir un annuaire téléphonique pour faire un appel. Le poste de police n'est pas un hôtel, m'a-t-on dit.»

On ne lui aurait pas permis par ailleurs de voir Nathalie en cellule, question de vérifier si ses deux autres enfants devaient prendre des médicaments. C'est à ce moment que la pression de Mme Marcoux a monté d'un cran, pour utiliser ses termes.

«Ma fille n'avait commis aucun crime grave. C'est impensable en 2002 qu'on mette quelqu'un en prison pour des billets d'infraction non acquittés.»

Mauvaise information

Le couple déplore également le fait que dimanche soir, on ne l'informe pas de l'endroit où sa fille serait emprisonnée. On lui aurait dit de se présenter au Palais de justice de Victoriaville, le lendemain matin, pour la comparution de Nathalie. Rien de tel ne s'est produit. Il a plutôt fallu que M. et Mme Marcoux se présentent au Centre de détention de Trois-Rivières.

Des recherches effectuées par Céline Marcoux lui ont permis d'apprendre qu'il existait dans la région Mauricie/Centre-du-Québec une ressource qui intervient auprès des femmes aux prises avec des problèmes de justice. Il s'agit du Centre Elizabeth-Fry de la Mauricie, ouvert en juin dernier, qui offre aussi bien des services internes qu'externes.

Une vérification faite auprès de l'établissement confirme que Nathalie Marcoux aurait pu être référée à cet endroit, si la direction de la prison avait pris la peine de téléphoner. «Je suis surprise qu'on ne l'ait pas fait», déclare France Veillette. Nous sommes pourtant connus des autorités du centre de détention et nous avons toujours une chambre disponible pour une mère et son enfant dans des cas semblables.»

FABRICVILLE Événement 2 jours d'AVANT-PRÉMIÈRE pour membres

PRENEZ DE L'AVANCE SUR NOTRE PLUS GROSSE VENTE CIRCULAIRE D'HIVER

LUNDI 14 JAN. ET MARDI 15 JAN. 2002

Une table et des tables de TISSUS MODE 2^{ème} GRATUIT ET 3^{ème} GRATUIT de valeur égale ou moindre

RAYON AU COMPLET DE DRAPERIES en magasin RÉDUIT!

MEGA liquidation 2 jours MODE et DÉCOR MAISON 75% de rabais

Obtenez votre BASE de TISSUS de 15% de rabais PLUS un rabais additionnel de 15% à 50% de rabais

Articles de COUTURE

COQUETEL BÉNÉFICIE

JEUDI 24 JANVIER 2002, 17 H À 19 H

«Pour soutenir Le Petit Théâtre de Sherbrooke dans son action artistique et éducative auprès de nos enfants.»

Présidente d'honneur : **CHANTAL L'ESPÉRANCE** ing. Conseillère à la Ville de Sherbrooke Présidente de l'Exécutif, C. S. R. S. Comité de financement : Hélène Ouellet, présidente du C.A. Roger Bernier Suzanne Brault-Duval Jean Mailhot et Evelyne Pannetier

(819) 346-6650

LE PETIT THÉÂTRE DE SHERBROOKE

61877 salle Kinsmen



La Tribune, Gilles Besmargian
Céline et Benoît Marcoux ont beaucoup à redire sur la façon dont leur fille a été traitée par les policiers de la Sécurité publique de Victoriaville.



Visez l'efficacité!

Grâce au **Forfait** ACCESSIBLE ACCÈS à volonté aux cours CIBLÉS en informatique

- Conception d'images digitales
- Modification et retouche de photos
- Gestion de courriels, de tâches et de rendez-vous
- Présentations multimédias
- Gestion efficace de fichiers
- Horaires adaptés et flexibles
- Calendrier annuel garanti
- Cours ACCESSIBLE, jour et soir

Windows • Photoshop • FrontPage • Outlook
PowerPoint • Internet • Word • Excel • Access

Un seul prix pour une formule tout compris!

COLLEGEDEL'ESTRIE
www.collegeestrie.com
37, rue Wellington Nord
(819) 346-5000

CES OFFRES SE TERMINENT LE MERCREDI 16 JANVIER À 21 H

Des prix imbattables!

FOCUS BERLINE 2001 SE SPORT Tout équipée (automatique) **16 900 \$**

WINDSTAR LX 2001 Tout équipée incluant AM-FM, cassette, lecteur CD **20 900 \$**

HÂTEZ-VOUS!

Magog Ford (2000) inc.

2000, RUE SHERBROOKE, MAGOG
843-3673

Transport inclus. Tout rabais Ford déduit. Illustration à titre indicatif.

DES RONDINS SUR LA CHAUSSÉE



Un camion dont la plate-forme était remplie de rondins s'est renversé route 143 et rang 12, à Val-Joli, dans le milieu de l'avant-midi hier. Le camionneur s'en est tiré indemne. Lors de l'embarquée, des rondins ont envahi la chaussée ce qui a gêné la circulation. Des patrouilleurs de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Val-Saint-François ont été dépêchés sur place. Ils ont demandé l'assistance des contrôleurs routiers car il importait de savoir si l'embarquée était la conséquence d'une manœuvre, donc un accident, ou si elle était consécutive à un bris d'équipement ou d'amarre. L'incident, c'est le cas de le dire, s'est étalé sur quelques heures.

Imacom, Claude Poulin



La vie selon Émilie

Être heureuse
Être aimée
Être soi-même

Après une leucémie, après des semaines et des semaines de chimiothérapie et 42 transfusions, je suis fière de dire que je rayonne à nouveau et que je croque aujourd'hui pleinement dans la vie!

Merci

Émilie ☺

Info-collecte:
514 832-0873 • 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC 62887

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Les gens d'Eaton en ont marre du bruit chez G.P.M Ripe

Josianne Lussier

EATON

Les citoyens des chemins North, Grondin et Robinson dans le Canton d'Eaton en ont marre de ne plus pouvoir dormir sur leurs deux oreilles la nuit et de se faire déranger à toute heure de la journée ou de la nuit par le bruit et la poussière des nombreux camions semi-remorques qui passent et repassent sans cesse.

À preuve, lors de la plus récente expansion de l'entreprise de transport G.P.M Ripe, en 1995, un groupe de citoyens s'était plaint à la municipalité pour qu'elle freine et réglemente le développement de l'entreprise dont on craignait les effets de la poussière, du bruit et des nombreux transports.

Les démarches n'ayant rien données jusqu'à maintenant, le groupe de citoyens de cette municipalité de la MRC du Haut-Saint-François s'en est donc remis à l'équipe de reporters de l'émission d'affaires publiques J.E pour tenter de faire avancer leur cause.

«On a permis l'expansion de l'entreprise sans jamais contacter l'environnement à savoir si on répondait aux normes. La situation est donc venue rapidement insupportable pour les citoyens qui se situent à proximité de l'entreprise vers laquelle convergent pas moins de 100 camions semi-remorques par jour. De plus, la route qui y mène est une petite route secondaire non numérotée», raconte Marc Martel, un porte-parole du groupe de citoyens.

Rencontre entre les parties

Une première rencontre a eu lieu entre les parties jeudi soir dernier.

Lors de cette réunion qui regroupait des membres du conseil municipal, des citoyens, le commissaire industriel du CLD de la MRC du Haut-Saint-François, le préfet, des employés du

ministère de l'environnement et des représentants de la compagnie, chacun a pu exposer son point de vue et le groupe de citoyen est même allé jusqu'à déposer une proposition de relocalisation de l'entreprise.

«Nous étions bien conscients que le propriétaire n'allait pas tout de suite signer notre proposition, mais nous voulions lui montrer que nous étions déterminés à trouver un terrain d'entente pour les deux parties. Trouver un terrain pour la relocalisation n'est pas un problème, c'est plutôt la facture qui effraie le propriétaire. Nous ne voulons pas la fermeture de G.P.M Ripe, il pourrait continuer son expansion, mais ailleurs», ajoute M. Martel, qui est certain que peu importe la méthode employée, il est presque impensable de penser que l'entreprise, qui emploie 40 personnes et fait du transport en vrac ou en sac de copeaux de bois, puisse continuer d'exploiter la nuit sans qu'il n'y ait aucun bruit.

Le maire d'Eaton, Bertrand Landry, est bien conscient du problème et comprend la vision des deux parties. Il est lui aussi déterminé à trouver une solution le plus rapidement possible.

«Il est clair, il faudra que les parties s'entendent puisque les deux sont des victimes du succès de cette entreprise de chez nous. Cependant, il est un peu désolant de voir que le succès des uns causent des problèmes aux autres», indique le maire d'Eaton.

Dans les prochaines semaines, chacun devra tenter de trouver une solution alors que les membres du conseil municipal se réuniront en comité de travail spécial afin de voir à trouver une alternative.

Par la suite, toutes les parties devront se réunir à nouveau, exposer leurs idées et en faire part au ministère de l'environnement.

Jusqu'à là, ce dernier, qui a déjà émis un avis d'infraction à l'entreprise G.P.M Ripe le 15 novembre dernier pour non-conformité au niveau du bruit, ne fera aucun commentaire, le dossier ayant été soumis à la direction des enquêtes.

Mais il a pris bonne note des discussions et suggestions apportées lors de la première rencontre de jeudi soir dernier et s'en remet maintenant à la direction des enquêtes qui aura à déterminer si l'entreprise respecte ou non les lois sur la qualité de l'environnement.

WAL-MART CORRECTIONS

Dans notre circulaire en vigueur jusqu'au 20 janvier 2002 :

- Page 5 Armoire « Karmina » 54 po à 59", non disponible.
- Page 6 Imprimante S300 à 149", non disponible.
- Page 10 Emballage familial Meli-Melo à 5", non disponible.
- Page 11 Litière pour chat à 3" et 8", non disponible.

Nos excuses à notre clientèle.

63204

"BABY BOOMERS" RECHERCHÉS

Secours-Amitié
Un bénévolat qui développe votre fibre d'écouter-e

POUR CALMER LA SOUFFRANCE DU CŒUR ...
Faites le don du temps

823-5400

62927

Le SEUIL
DE L'ESTRIE

Le SEUIL
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

61185

Première édition
SALON des MARIÉS
et des anniversaires de mariage

à l'HÔTELLERIE
Le Boulevard
4201, Boul. Bertrand-Fabi, Rock Forest
les 19 et 20 janvier 2002

Assistez à nos défilés de mode de l'agence HUGUETTE PERRON

Le 19 janvier, à 13 h et 19 h
Le 20 janvier, à 13 h et 15 h

Les mannequins seront maquillés et coiffés par Coiffure Beauté L'Essentiel

Entrée : 5\$

CONCOURS FUTURS MARIÉS
Remplissez le coupon, déposez-le au stand de Voyages Vasco et courez la chance de gagner un certificat-cadeau de **1000\$** gracieuseté de **Voyages Vasco**

CONCOURS ANNIVERSAIRE de MARIAGE
Remplissez le coupon et déposez-le au stand de l'Hôtel King's Hall et courez la chance de gagner un forfait hôtel d'une valeur de **500\$** gracieuseté de **Voyages Vasco**

En collaboration avec

Mariage Anniversaire de mariage

Nom:

Adresse:

Tél. :

Paroisse :

Date du mariage:

59776

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE PRÉSENTE
SHERBROOKE EN MUSIQUE 2002

DEUX CENTS ANS D'HISTOIRE

Deux siècles de musique

3^e concert-bénéfice annuel
pour appuyer le développement des activités et le rayonnement régional de l'École de musique de l'Université de Sherbrooke

1^{re} manifestation officielle des Fêtes du bicentenaire de Sherbrooke

Le dimanche 13 janvier 2002
16 h
Salle Maurice-O'Bready

250 artistes sur scène

PARTICIPANTS :

- École de musique
- Orchestre symphonique de Sherbrooke
- Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke
- Orchestre des jeunes des écoles Mitchell-Montcalm
- Ensemble à vents de Sherbrooke
- Chœur symphonique de Sherbrooke

Sous la direction de **François Bernier**

Entrée : 15 \$

RENSEIGNEMENTS : **820-1000**

61197

Vie religieuse

L'unité chrétienne gagne Sherbrooke

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

La Semaine de prière de l'unité chrétienne se vit dans le monde entier et l'édition 2002, du 20 au 27 janvier, n'échappera pas à cette règle planétaire.

Ici même, à Sherbrooke, on a prévu une belle célébration oecuménique, ouverte à tous et à toutes, de toutes confessions, à l'Église Unie Plymouth-Trinity, rue Dufferin, aux portes du Vieux-Nord de Sherbrooke.

«A chaque année, nous nous efforçons de changer d'église, de célébrer la Semaine dans un endroit différent» a-t-on mentionné à *La Tribune* lors d'une entrevue avec Vivienne Galanis, membre du comité oecuménique de la grande région de Sherbrooke, le pasteur Jane Aikman, de l'Église Unie Plymouth-Trinity, l'abbé Jean-Claude Roy, un des huit co-participants de la célébration et le pasteur Daniel Décary, du Carrefour Chrétien de l'Estrie, prédicateur de la célébration.

Au Canada, la Semaine de prière pour l'unité chrétienne débute le dimanche précédant la fête de la Conversion de saint Paul (25 janvier) pour le terminer le dimanche suivant.

Que le choix se soit porté sur l'Église Unie Plymouth-Trinity pour la célébration, à Sherbrooke, ne repose pas uniquement sur ce désir de changer d'endroit à chaque année mais deux autres motifs justifiaient ce choix.

En 2002, la Ville de Sherbrooke fête ses 200 ans d'existence et l'Église Unie Plymouth-Trinity est la plus vieille église de la ville même si elle n'a pas été la première confession à s'y établir.

Comme on l'a mentionné, on comptera sur la présence de huit co-participants pour la célébration, prévue à 14h30, le dimanche 20 janvier. Le pasteur Décary verra à assumer la prédication.

Plusieurs confessions seront ainsi représentées: orthodoxe, pentecôtiste, anglicane, catholique romaine, membres de l'Église Unie...

La Semaine de prière pour l'unité chrétienne se vit cette année sous le thème «Chez toi est la source de vie». Elle est préparée en collaboration avec le Conseil canadien des Églises qui regroupe une vingtaine d'Églises ou confessions du pays.

On explique le thème en ces mots: «Le symbole de la source nous invite à rechercher la source de la vie que nous partageons. Il nous rappelle notre besoin de retourner à l'origine, au principe, à la racine, à l'essentiel. Tout au long de l'histoire du Salut, l'amour constant de Dieu crée, soutient, renouvelle et rachète l'humanité. Le scandale de la division qui existe entre chrétiens nous pousse à reconnaître



Imagcom, Martin Blache

On se prépare à vivre une belle célébration oecuménique pour le début de la Semaine de prière de l'unité chrétienne 2002, le dimanche 20 janvier, à l'Église Unie Plymouth-Trinity. Sur la photo, de gauche à droite, on voit l'abbé Jean-Claude Roy, un des huit co-participants de la célébration, Vivienne Galanis, membre du comité oecuménique, le pasteur Daniel Décary, du Carrefour Chrétien de l'Estrie et prédicateur de la célébration, enfin l'hôtesse de la célébration, le pasteur Jane Aikman, de l'Église Unie Plymouth-Trinity.

ce que nous avons en commun et à devenir des témoins visibles pour le monde.»

Lors de cette Semaine, les chrétiens s'unissent pour prier et réfléchir à partir du thème biblique commun, célébrant la vérité selon laquelle ce qui les unit est plus important que ce qui les divise.

Une anecdote significative

Le théologien Lukas Vischer, du Conseil oecuménique des Églises, lance avec raison la nécessité de se tourner les uns vers les autres pour trouver ensemble la Source de la vie. «Pour prier véritablement les uns pour les autres, les Églises devront se connaître bien mieux qu'elles ne font actuellement. D'une manière générale, à tout le

moins, il faut savoir pour qui l'on prie. Proposer que les Églises prient les uns pour les autres, c'est par conséquent les enjoindre de se connaître mutuellement avec plus de netteté et de profondeur.»

Le pasteur Jane Aikman a soulevé une anecdote survenue dans le temps des Fêtes alors qu'une jeune musulmane était restée ici, car la situation à hauts risques ne lui permettait pas de regagner l'Iran.

Elle avait assisté à une célébration faite par le pasteur Aikman puis à l'issue de l'office, elle s'est mise à poser un tas de questions sur le pourquoi des différentes étapes de la cérémonie et leur signification.

«Elle posait des questions sur les particularités

et les différences du culte. Moi, de mon côté, en lui expliquant les pourquoi, j'ai éprouvé le sentiment d'avoir approfondi ma foi.»

Avec justesse, l'abbé Jean-Claude Roy a émis le commentaire suivant: «Quand on fait preuve d'une plus grande ouverture aux autres, quand on apprend à mieux se connaître, le respect s'installe.

Durant l'échange de propos, on s'est demandé si ça ne serait pas une bonne idée, dans les années futures, qu'au lieu de privilégier une célébration oecuménique lors de la Semaine de prière pour l'unité chrétienne, de ne pas donner l'occasion à l'une ou l'autre des confessions de faire la célébration et d'expliquer les différences, les particularités du culte.

Comme on change d'endroit, à chaque année, l'expérience serait facilement réalisable.

SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323

1-800-667-3841

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

«Une église en amour» revient

SHERBROOKE (PSJ) — Les fidèles téléspectateurs - et ils sont nombreux - de l'émission **Une Église en Amour** doivent prendre note que l'émission reviendra à l'antenne la semaine prochaine, notamment le mardi 15 janvier 2002.

Les questions, notamment de démenagement de studio, il a été décidé que Canal Vox diffusera en reprise les meilleurs moments des émissions de l'année 2001.

L'horaire est le suivant: les mardis, à 16h30, les mercredis, à 10h le matin, et les jeudis, à 21h.

Pour des raisons techni-



»»» Visez l'efficacité!

Grâce au **FORBIT** ACCÈSIBLE ACCÈS à volonté aux cours CIBLÉS en informatique

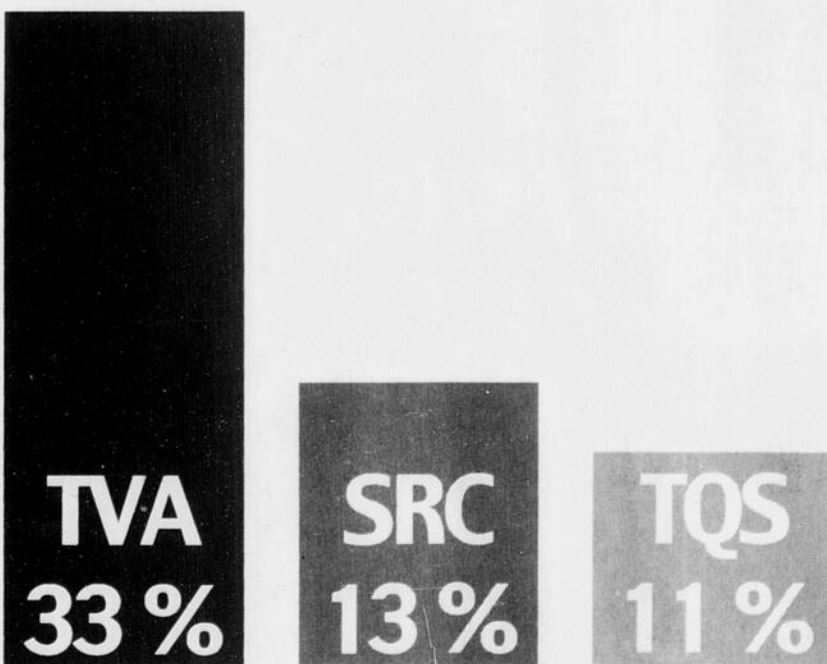
- Conception et mise en page de documents
- Données chiffrées, budgets et prévisions
- Recherches efficaces dans Internet
- Bases de données, analyses et rapports de données détaillés
- Conception et mise à jour de sites Internet
- Horaires adaptés et flexibles
- Calendrier annuel garanti
- Cours ACCÈSIBLE, jour et soir

Windows • Photoshop • FrontPage • Outlook
PowerPoint • Internet • Word • Excel • Access

Un seul prix
pour une formule tout compris!

COLLÈGE DEL'ESTRIE
www.collegeestrie.com
37, rue Wellington Nord
(819) 346-5000

Le choix est fait ! TVA TÉLÉ 7 grand gagnant



Aux sondages BBM automne 2001,
TVA TÉLÉ 7 domine toujours du matin au soir, sept jours sur sept.
Merci à tous.

Source : Sondages BBM automne 2001, Sherbrooke marché étendu, 18+.



TVA
tva.canoe.com

Le meilleur de la télé

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

De l'oxygène!

Depuis plusieurs années, les élections sont en général assez «pépères» au Québec et se résument bien souvent à un affrontement entre le Parti québécois (PQ) et le Parti libéral du Québec (PLQ), deux partis dont les politiques se ressemblent de plus en plus, à l'exception bien entendu de la question nationale.

Et que l'on soit de gauche ou de droite, si cela veut encore dire quelque chose, souverainiste ou fédéraliste, il faut reconnaître que notre «culture» politique s'est gravement appauvrie. Vivement de l'oxygène!

Mais l'entrée en scène fort probable d'une coalition des forces progressistes permet d'espérer que la prochaine campagne électorale - possiblement cette année - portera davantage sur les «vraies affaires»: la pauvreté, l'éducation, la santé, le logement, l'environnement et de développement régional.

En décembre dernier, le Rassemblement pour l'alternative progressiste (RAP) s'est en effet prononcé en faveur de la création, d'ici les prochaines élections provinciales, d'un regroupement de différentes formations progressistes en vue de créer un parti unique et éviter, conséquemment, une division du vote de la gauche.

Bien sûr, pour bien des gens, la notion même de gauche ou de «projet de société» apparaît comme une hérésie en 2002. Il faut toutefois reconnaître que de plus en plus de citoyens, excédés par le manque de débats d'idées lors des campagnes électorales, qui ressemblent parfois à des campagnes publicitaires, souhaitent un renouveau dans notre culture politique.

Et à cet égard, l'élection complémentaire dans le comté de Mercier, en avril 2001, où le candidat de gauche Paul Cliche a récolté 24 pour cent des voix, permet de penser que



Denis DUFRESNE

l'électorat a soif d'un discours progressiste, axé sur le bien commun.

À tout le moins, la présence de M. Cliche a favorisé un débat sur la justice sociale et facilité en quelque sorte l'élection de la libérale Nathalie Rochefort - réputée pour son engagement social! - dans ce château-fort péquiste...

On peut bien sûr faire valoir que le regroupement de gauche derrière M. Cliche représentait un mouvement marginal qui n'a récolté que des miettes lors des élections complémentaires subséquentes dans Jonquière, Blainville et Lavolette.

Une véritable coalition progressiste, avec un programme solide et des assises dans l'ensemble des régions du Québec, contribuerait certainement à enrichir le débat lors des prochaines élections québécoises et pourrait peut-être inciter les partis traditionnels à prendre des positions novatrices sur les questions sociales, par exemple.

La «gauche» ne fera jamais de raz-de-marée au Québec, mais risque au moins de modifier la donne dans plusieurs comtés et de «chauffer» les candidats du PQ, du PLQ et de l'Alliance démocratique de Mario Dumont.

Ce qui serait un bienfait, car la

politique, au sens noble du terme, a été en grande partie évacuée de nos campagnes électorales, en même temps que les échanges d'idées sur le type de société que nous voulons, sur nos priorités collectives.

Au Québec, comme dans plusieurs pays en Occident, l'État se cantonne de plus en plus dans un rôle de gestionnaire d'un système où le citoyen est considéré comme un «client» et un consommateur de services, sans plus.

La notion même de citoyen libre, solidaire et responsable semble en voie de disparition. Ce qui est tragique.

Ainsi, même si un regroupement de gauche ne faisait élire aucun candidat lors du prochain scrutin, ce qui serait au demeurant fort regrettable, on peut au moins espérer que sa présence dans la course nous préservera d'une campagne superficielle, axée sur le culte du chef et des engagements souvent opportunistes.

Tribune libre

Heureuse initiative culturelle

La Ville de Sherbrooke vient de nous offrir son calendrier Sherbrooke 1802-2002. On sera unanime à en apprécier les rappels historiques et la présentation artistique, ainsi que leur belle intégration.

Pour ma part, comme pour d'autres de ma génération sans doute, ce calendrier a été l'occasion d'un bond dans le temps. Je me suis reportée à ce soir de novembre 1995 alors que Louise Pothier, une fervente de l'histoire et la récipiendaire du Prix La Tribune de la Société d'histoire de l'année, a lancé au maire Jean Perrault le défi de fêter en grand «Sherbrooke 2002». Heureusement, le projet et l'expression ont été retenus.

En admirant le calendrier municipal, j'ai aussi reculé de quelques décennies dans mon propre passé et me suis rappelé les efforts que faisait la Société d'histoire de Sherbrooke (dite des Cantons de l'Est jusqu'en 1989) pour que la Ville considère le potentiel de ses ressources patrimoniales dans son développement social et économique. D'autres organismes culturels faisaient alliance avec la Société d'histoire, en partageant ses inquiétudes et parfois ses déceptions.

Aujourd'hui, je me dis que des initiatives municipales comme le calendrier du bicentenaire représentent une

vision élargie de la Ville en faveur de la culture dans toute sa variété: historique, archivistique, naturelle, artistique, littéraire. Elles permettent de penser qu'elles étaient déjà inscrites dans nos aspirations d'hier, qui pouvaient paraître idéalistes. J'en retire aujourd'hui pour moi-même comme pour celles et ceux qui ont lutté aux mêmes fins beaucoup de consolation et d'espoir.

Nous sommes au début d'une ère nouvelle, souhaitons que des liens étroits s'établissent entre les organismes culturels déjà existants et qu'une politique adéquate soit partie intégrante du développement du grand Sherbrooke.

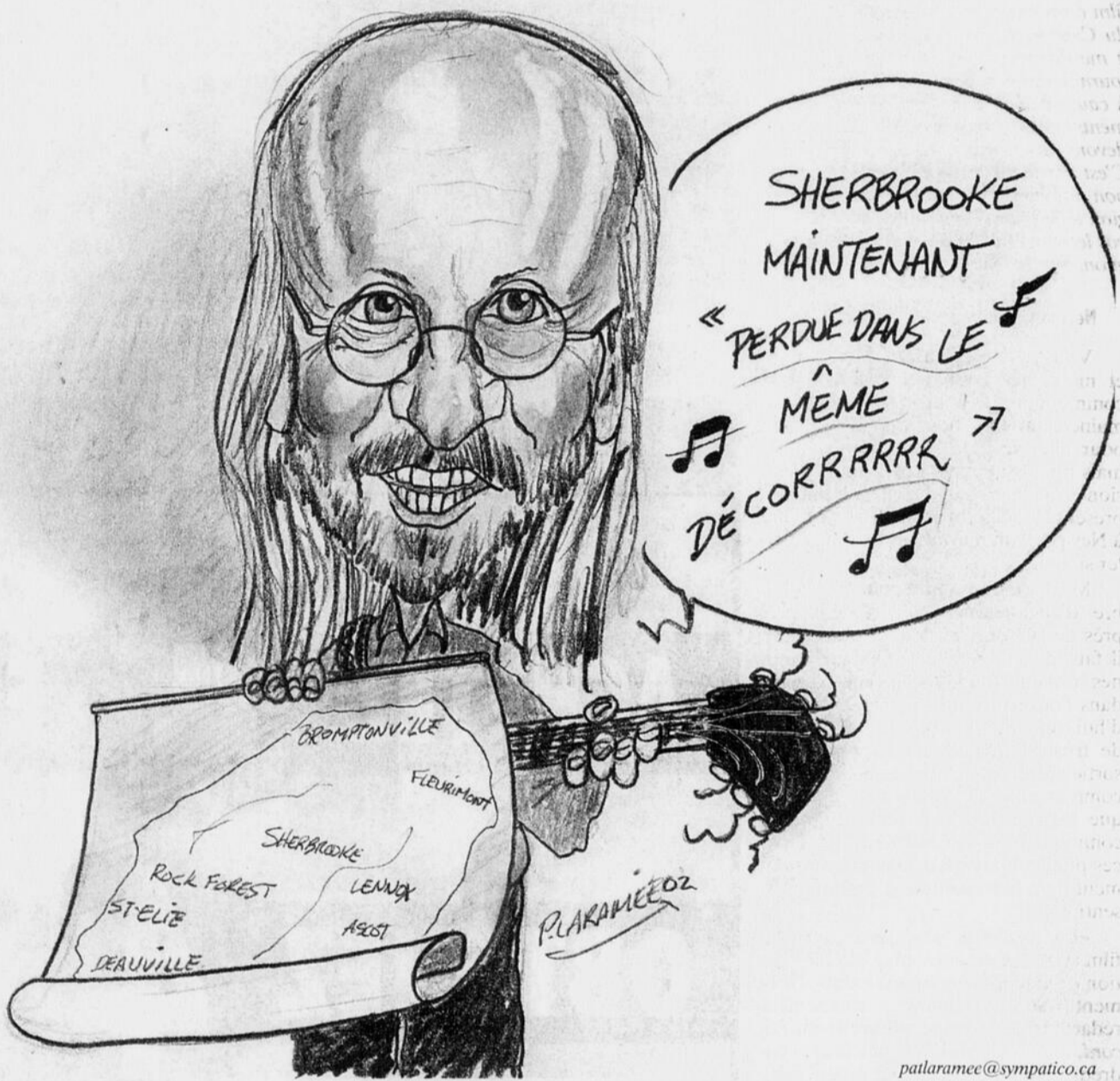
Andrée Désilets

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098



plarameez@sympatico.ca

L'histoire d'une région

Pakistan: problème ou crise?



Jean-René CHOTARD

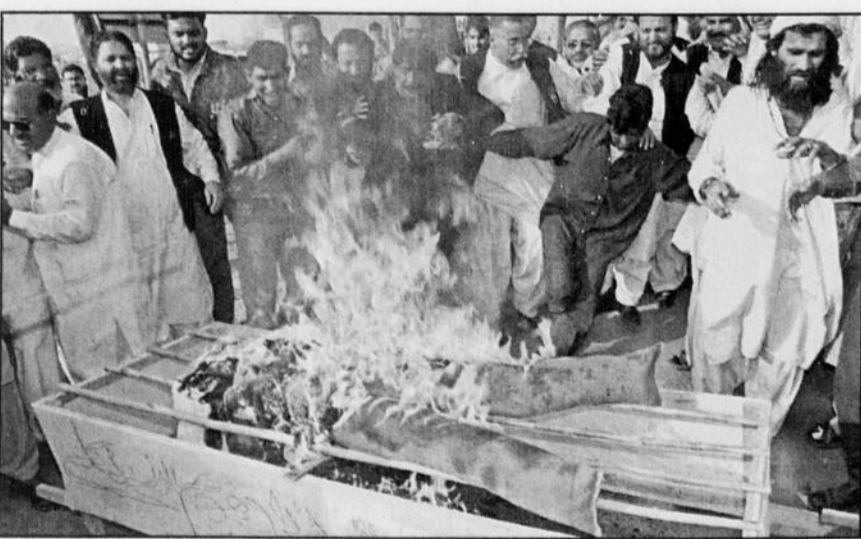
Le Pakistan possède une population de 160 millions d'habitants, c'est-à-dire l'équivalent des populations de la France et de l'Allemagne réunies. Mais le Pakistan a un produit national brut inférieur à celui du Québec. Comment peut-il entraîner une armée de quelques centaines de milliers d'hommes et développer une force nucléaire? Et surtout, pourquoi?

Dynamique du Pakistan

Indiens du nord de l'Inde et Pakistanais sont le même peuple. Ils parlent la même langue qu'ils écrivent avec des alphabets différents. Ils sont des frères ennemis parce qu'ils ne peuvent pas oublier qu'ils sont frères. L'origine du problème se situe à la fin de l'empire britannique des Indes. La majorité hindoue, avec le parti du Congrès, poursuit alors deux objectifs: se libérer du colonisateur britannique et effacer autant que possible les traces de l'occupation musulmane de quatre siècles.

Naturellement, les élites musulmanes ne peuvent accepter ce double projet. En 1947, l'indépendance se réalise avec la formation de deux États: l'Inde et le Pakistan. Les Anglais, bien sûr, ont aidé à la scission; tous les dominateurs jouent ainsi sur les divisions. Le tracé d'une frontière, les déplacements de populations provoquèrent, de part et d'autre, des massacres qui firent de cette double indépendance l'un des événements les plus sanglants du XXe siècle.

La construction du Pakistan se révèle la difficile parce qu'il fallait faire vivre ou contraindre à vivre ensemble des



La tension demeure extrêmement vive entre Indiens et Pakistanais qui revendiquent tous deux la souveraineté du Kashmir. Sur cette photo, prise cette semaine à Karachi, au Pakistan, un groupe d'étudiants brûle une effigie du premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee.

ethnies différentes. Punjab, Indus, Sink, qui, avec deux autres régions, Afghanistan et Kashmir, donnèrent les cinq lettres de l'acronyme Pakistan, le suffixe «stan» signifiant territoire. Mais une région, le Punjab, a imposé son contrôle. Les familles de propriétaires fonciers de cette région ont fourni les officiers et les fonctionnaires. Ensemble, ils forment la caste, le groupe ou la clique - selon le mot que vous préférez - qui domine. Le ciment pour une unité nationale a été recherché avec la religion islamique qui est le référent identitaire et avec la force de l'armée qui apporte la contrainte.

Depuis une vingtaine d'années, le recrutement d'officiers s'est opéré sous le signe de la ferveur religieuse. Mais la puissance de cette armée, dans la société, s'est accompagnée d'un budget militaire qui gruge les ressources de l'État et celles du pays. Le Pakistan se trouve

engagé dans une course aux armements avec l'Inde, mais l'Inde, forte de son milliard d'habitants, dépense en pourcentage de son budget beaucoup moins de ressources pour maintenir une parité de puissance militaire. En un demi-siècle la société pakistanaise a pu accepter tous ses sacrifices parce qu'elle est demeurée tendue vers l'objectif d'annexer le Kashmir musulman. C'est ce grand but collectif qui a causé trois guerres entre l'Inde et le Pakistan.

Pakistan et crise afghane

La frontière qui sépare le Pakistan et l'Afghanistan date de l'occupation britannique. Elle divise l'ethnie pachotone qui vient de part et d'autre dans l'un ou l'autre des deux pays. Les événements, depuis 1980, identifient deux périodes. La première est celle de l'invasion soviétique, où le Pakistan joue le

rôle de bras armés des États-Unis. Il y gagne appuis, crédits et livraison de matériels militaires. La deuxième période commence vers 1989. Washington se désintéresse de la région, le gouvernement du Pakistan entreprend alors en Afghanistan son propre jeu.

Les talibans, réputés étudiants en religion, viennent du Pakistan et sont encadrés, jusqu'à l'automne 2001, par des officiers des services secrets du Pakistan. Le général Hamid Gul, chef de ces services, était à la fois un militaire et un idéologue du fondamentalisme islamique. Nous connaissons la suite. La marionnette échappe à ses manipulateurs et devient un foyer de terrorisme international.

Depuis octobre, sous la pression américaine, le Pakistan a abandonné ses protégés talibans d'Afghanistan. Il y a gagné un réajustement de sa dette internationale et des promesses d'aide. Le Pakistan perdait donc les fruits de cinq années d'infiltration en Afghanistan, mais en plus des avantages économiques immédiats, il pourrait espérer un soutien américain qui lui permettrait de faire pression sur l'Inde, à propos du Kashmir. Or ce scénario est en train de disparaître et d'être remplacé.

D'abord, le succès militaire américain a été beaucoup plus rapide et complet que prévu. Les États-Unis ont donc maintenant bien peu besoin du Pakistan. Ensuite à Washington, divers responsables soupçonnent les leaders pakistanais de double jeu. Le Pakistan et son armée ne soutiennent-ils pas des groupes terroristes? En principe, ils les préparent pour la lutte contre l'Inde, mais les services américains pensent que la même mouvance islamique associe terroristes du Kashmir, terroristes d'Al-Qaïda et protégés de ben Laden. Le retournement de la situation s'achève avec le changement d'attitude de

l'Inde. Celle-ci craint que les combattants islamistes ne viennent d'Afghanistan vers son propre territoire. L'Inde peut aussi choisir l'offensive, au moment où le Pakistan traverse une situation délicate vis-à-vis des États-Unis.

Dans les faits, les États-Unis partagent beaucoup plus de liens économiques avec l'Inde qu'avec le Pakistan. Les stratégies indiennes pourraient calculer que l'Amérique, en cas de conflit, choisirait en dernière analyse de soutenir l'Inde, victime elle aussi du terrorisme. Incidemment, c'est un pari un peu semblable que le gouvernement Sharon joue en Israël. La tension présente peut mener à deux modèles de crise.

Le premier, spectaculaire et dangereux, serait celui d'une confrontation entre les deux armées, indienne et pakistanaise. Le camp le plus faible, et ce serait le Pakistan, risquerait d'utiliser l'arme nucléaire. Le second modèle verrait la prolongation d'hostilités limitées, mais à ce jeu, le grand acteur américain pourrait suspendre son aide, et le Pakistan, beaucoup moins riche que l'Inde, serait contraint de céder. Que ce soit l'une ou l'autre option, une victoire du Pakistan est hautement improbable. Dans la configuration générale de l'Asie, il est évalué désormais à Washington qu'il est de l'intérêt de l'Amérique que l'Inde et son milliard d'habitants servent de contrepoids à l'ascension de la puissance chinoise. Le Pakistan ne peut que demeurer un État d'importance régionale et limitée.

Certainement, il sera difficile à la classe politique pakistanaise et à son armée de se résigner. Tout simplement, il leur faut travailler à sortir leur nation de ses innombrables problèmes, avant de se lancer dans les rêves d'expansion.

Jean-René Chotard est professeur au Département d'histoire et de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke.



NOS VOISINS ANGLOPHONES

Scott Verity STEVENSON
COLLABORATION SPÉCIALE svstevenson@yahoo.ca

Pas facile de voir un film en version originale anglaise

Où aller pour voir un film de langue anglaise dans sa version originale? Vous n'êtes pas seul. C'est toujours un sujet chaud dans la communauté anglophone des Cantons de l'Est, mais ce qui est intéressant pour nous, c'est qu'un francophone m'a écrit (en anglais) pour me poser la question. Voici ma traduction de ses commentaires:

«Je suis né il y a 58 ans et j'ai passé ma vie à Sherbrooke. Auparavant, j'habitais sur la rue King Est en face de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, juste à côté de David Price. C'est comme ça que j'ai appris à un très jeune âge à parler anglais. Il y avait une entente entre mes parents et ceux de David à l'effet que si nous allions sur leur terrain, on devait parler en anglais et si Bonnie et David traversaient chez nous, alors ça se passait en français. Donc, nous sommes devenus bilingues à un très jeune âge grâce à nos parents.

«Il y a quelque chose qui m'agace aujourd'hui. Mon épouse Denyse et moi sommes de vrais amateurs de films mais dans leur version originale. Mais où aller? Avec l'arrivée du Cinéma 9, enfin nous croyions que ce serait l'endroit idéal, car il y avait déjà la Maison du Cinéma qui ne passait que des versions françaises. Mais malheureusement ce n'est pas le cas. C'est rare qu'il y ait un film dans sa version originale et le gérant du Cinéma 9 n'avait aucune explication à me donner. Nous nous sommes donc tournés vers Newport, au Vermont, mais à cause de la pauvre qualité des équipements, nous avons cessé d'y aller. Nous devons donc nous rendre à Montréal. C'est sûrement le même problème pour bon nombre de personnes dans notre région et je voulais le partager avec vous et vos lecteurs. Bonne journée!» - Rock Gagnon, Sherbrooke.

Newport, Montréal ou... au club vidéo

Vous avez bien raison, M. Gagnon, et merci beaucoup pour avoir fait le commentaire. Justement, il y a deux semaines, un très bon ami m'a appelé pour aller voir *Ali*. Il est francophone mais lui aussi voulait opter pour la version originale, sauf qu'elle n'était pas présentée à Sherbrooke, et si ça jouait à Newport, on n'avait pas le temps d'aller si loin.

Mais il est vrai que pour bon nombre d'anglophones qui habitent plus près de la frontière, leur choix est fait: il faut aller à Newport. Les anglophones avaient fondé beaucoup d'espoir dans l'ouverture du Cinéma 9. Aujourd'hui, on entend plutôt des expressions de frustration qu'il n'y a pas plus de sorties récentes en anglais, au Cinéma 9 comme ailleurs. Mais probablement que très peu de gens portent plainte; comme dans le cas de l'accès aux services publics en anglais, ce n'est pas vraiment dans notre culture d'exprimer nos sentiments.

«La meilleure place pour voir un film anglais c'est votre magasin de location de vidéo, malheureusement», commente Sunil Mahtani, anciennement rédacteur de la revue culturelle du *Record*, le *Townships Week*, publié les vendredis. Auparavant, M. Mahtani habitait à Montréal; il voit le manque de films anglais dans les Cantons de l'Est comme une des principales différences entre la grande ville et chez nous. Mais, comme beaucoup d'anglophones, M. Mahtani a visité des amis près de Toronto pendant le congé de Noël: il en a profité pour voir quatre films pendant cinq jours!

Un voyage... au cinéma

Beaucoup d'autres, comme M. Gagnon et son épouse, font le voyage à Montréal. La fille et la belle-fille de Sharon McCully, rédactrice du *Sherbrooke Record*, Tara et Stephanie, sont aussi de vraies amateurs de films. Elles vont souvent dans les cinémas de la rive-sud de Montréal, à Brossard et Greenfield Park. Le voyage est expressément pour voir le film et non pour une plus longue visite à Montréal, comme dans mon cas. Mme McCully dit n'être pas une amateur de film. «mais



Les anglophones avaient fondé beaucoup d'espoir dans l'ouverture du Cinéma 9. Aujourd'hui, on entend plutôt des expressions de frustration qu'il n'y a pas plus de sorties récentes en anglais à ce cinéma.

j'y vais quand ils sont à l'affiche ici».

«Les gens en discutent beaucoup. C'est un gros problème» selon elle. Il y a environ une année, le *Record* a cessé de publier des revues locales de films à cause d'un manque dans la région. Maintenant, il publie parfois des chroniques rédigées par la chaîne Southam.

L'idée de M. Mahtani, c'est que nous créions une société de films et que cet organisme joigne un réseau de sociétés semblables à travers le Canada. Ensemble, les sociétés ont accès à des films anglais plus variés et plus artistiques (un des critiques des cinémas comme à Newport et à Cowansville, la Princesse par exemple, est qu'ils présentent seulement les films d'action aventure dans le style homogène d'Hollywood). Une société locale louera une salle de cinéma pour la présentation de son film.

Pour ce qui est de l'ancien ami de M. Gagnon, David Price, lui aussi regarde des films en anglais à l'extérieur des Cantons de l'Est, mais plutôt à Ottawa où il passe évidemment plus de temps comme député fédéral. «Je n'ai pas beaucoup de temps, mais quand j'y vais dans la région, c'est au Cinéma 9. Je ne vais pas à Newport pour les mêmes raisons que Rock. Si j'arrive assez tôt à Ottawa le dimanche soir, j'y vais ici aussi. Mais j'aime beaucoup les films», rapporte M. Price, en entrevue. Jeudi soir, il avait vu *Shipping News*, qu'il a aimé et a comparé à *Waking Ned Devine*, un superbe film irlandais que M. Price a décrit comme le seul film qu'il a vu trois fois.

Au théâtre Centennial

Malheureusement, les gens ne parlent pas assez du théâtre Centennial de l'Université Bishop's, qui essaie de combler l'écart avec une programmation de films pendant la saison des études. Les films ne sont pas des sorties récentes, mais plutôt des secondes exclusivités, l'étape avant qu'ils ne sortent en vidéo.

Alors à tous les jeudis, 19h et 21h30, du 10 janvier au 18 avril pour cet hiver, vous pouvez voir des films anglais pour le petit prix de 4 \$. Jeudi passé, c'était *Hearts in Atlantis*, jeudi prochain c'est *Training Day* et le 24 janvier, *Joy Ride*. Il y a aussi un programme de films pour enfants. Appelez au 822-9692 pour plus d'informations sur le programme, qui est (ou était) commandité par la Ville de Lennoxville... maintenant, je présume, par l'arrondissement de Lennoxville.

Scott Verity Stevenson est rédacteur et traducteur en langue anglaise résidant à Lennoxville.

OU 0\$ DÉPÔT, 0\$ INTÉRÊT AVANT 2004*
NE PAYEZ RIEN AVANT JANVIER 2003**

ACHETEZ 4 ÉLECTROMÉNAGERS
DE MÊME MARQUE

OBTENEZ 4 PETITS ÉLECTROS***
GRATUITEMENT!

LE SPÉCIALISTE DE L'ÉLECTROMÉNAGER |
C'EST PAS MOI, C'EST CORBEIL!

À l'achat de 2 électroménagers de même marque, recevez un démarreur à distance gratuit. †



SHERBROOKE > Décocentre Bureau & Bureau, 600, rue Galt Ouest (819) 569-9529

GRANBY > 633, rue Dufferin, voisin de Meubles Gémo et Dumoulin (450) 372-3333

AUSSI À: Brossard, Chicoutimi, Dollard-des-Ormeaux, Joliette, LaSalle, Laval, Longueuil, Montréal, Gatineau, Ottawa, Saint-Jérôme, Québec, Saint-Léonard, Trois-Rivières, Saint-Jean-sur-Richelieu, ET MAINTENANT, UN 2^e MAGASIN À OTTAWA.

OUVERT 7 JOURS SUR 7. HEURES D'OUVERTURE : LUNDI, MARDI, MERCREDI : 9H À 18H • JEUDI ET VENDREDI : 9H À 21H • SAMEDI : 9H À 17H • DIMANCHE : 11H À 17H



CORBEIL
ÉLECTROMÉNAGERS
Le spécialiste de l'électroménager!

* Aucun dépôt, aucun intérêt avant 2004, si payé en totalité avant le 12 janvier 2004 sur les marques sélectionnées (GE, GE Profile, Inglis, Whirlpool, KitchenAid, Architect, Frigidaire, Pro Gallery ainsi que Maytag et Jenn-Air (appareils sélectionnés) (et seulement sur l'offre de 4 appareils) et que chaque mensualité ait été payée à échéance. ** Aucun paiement, aucun intérêt jusqu'en janvier 2003 sur les marques ci-haut mentionnées. Les taxes sont exigibles à la signature du contrat. *** À l'achat de 4 appareils de même marque ci-haut mentionnés, obtenez en prime soit 4 petits électroménagers ou un démarreur à distance (installation de base gratuite) ou une machine à cappuccino. Offre valable jusqu'au 31 janvier 2002. † À l'achat de 2 appareils de même marque ci-haut mentionnés d'une valeur de 500\$ et + par appareil, coté-à-côté en prime soit un démarreur à distance (installation de base gratuite) ou une machine à cappuccino. Offre valable jusqu'au 31 janvier 2002. †† Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurremment en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Détails en magasin. Non valable au Centre de liquidation. 61845

la Baie
Rectificatif

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers **Solde de blanc** (B12-1) et **allez! faites provision** (B12-3) publiés par la Baie en janvier 2002.

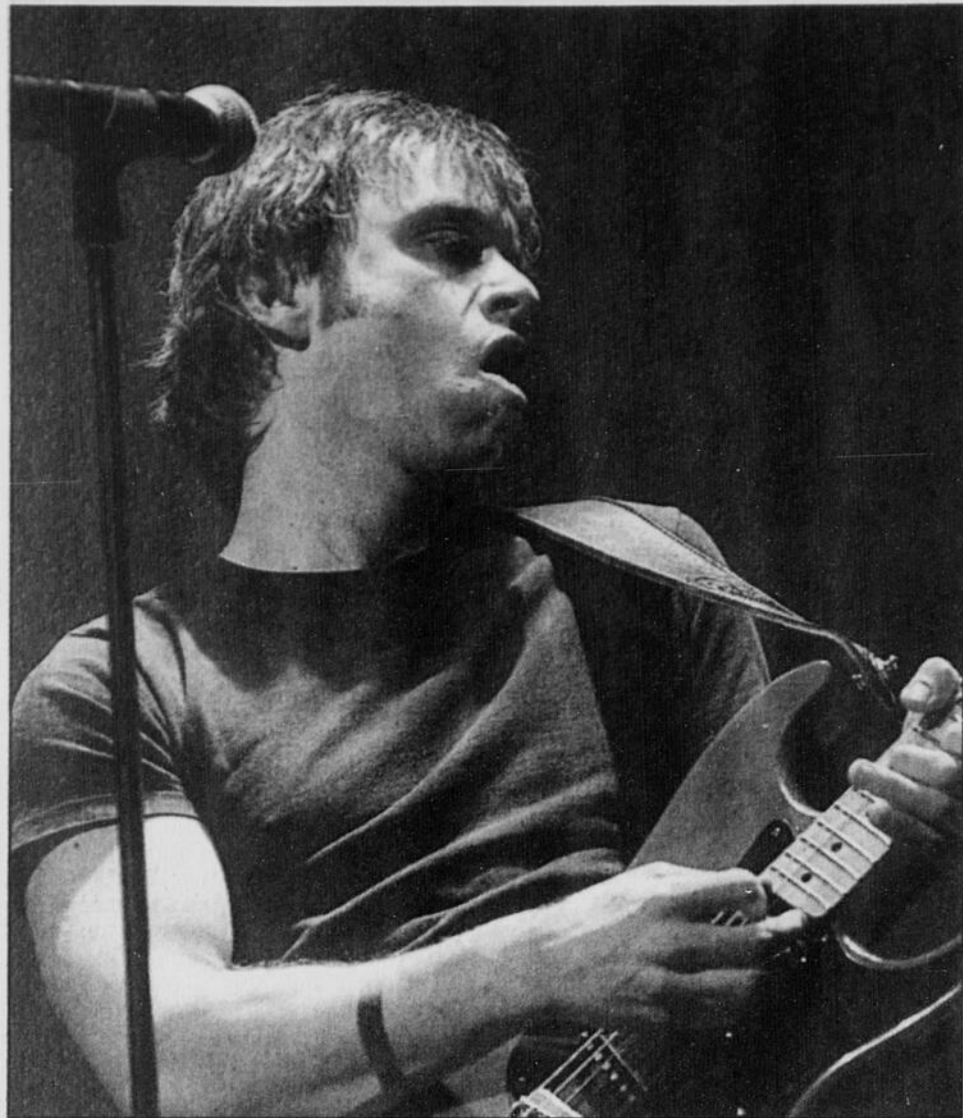
B12-1
Page 9. Canapé Birmingham de Distinctive Designs. On aurait dû lire : **Siège, dossier et appuie-bras en cuir italien pleine fleur.**

B12-3
Page 4. Offre en escalade de 15 % à 30 % de rabais : chaussettes et sous-vêtements pour enfant. Cette offre exclut les articles **Jockey.**

Page 6. Pantalons Outline en sergé pour homme. On aurait dû lire : **39,99 \$ ou 2 pour 70 \$ chaque jour.**

Page 8. Bacs de rangement Rubbermaid sur roulettes. **Retard de livraison. Bons d'achat différés offerts.**

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs. 63206



Imacom, Claude Poulin
Daniel Boucher a su réveiller les spectateurs sherbrookoïses hier soir au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. «Que j'en voie pas un s'énervé, c'est pas un show rock ici!», a-t-il lancé à son public.

Daniel Boucher réveille les Sherbrookoïses

Son style et son humour rejoignent le public

Jean-François Cadieux
jcadieux@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«Il y a deux ans, on était allé jouer au Café du Palais, ça s'était l'fun!»

Comme pour piquer au vif ses spectateurs qui lui ont réservé un accueil des plus endormis en début de spectacle hier soir au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, Daniel Boucher n'a pas hésité à heurter l'ego des Sherbrookoïses venus l'entendre.

Et il en a remis.

«Que j'en voie pas un s'énervé. C'est pas un show rock ici! On va vous donner tout ce qu'on a, le reste, ça dépend de vous autres», a-t-il lancé au public.

La glace était cassée et une atmosphère de réjouissance s'est aussitôt installée dans la salle.

Un humain

L'humour et la chaleur humaine de Boucher n'ont pas manqué non plus de rejoindre son public, fort peu nombreux toutefois. Et comme pour s'assurer qu'il brisait totalement le mur imaginaire le séparant de son public, le chanteur n'a pas hésité à enjamber les rangées de la Maurice-O'Bready pour entonner «Deviens-tu ce que t'as voulu».

Il a même tendu le micro à une spectatrice, une jeune fille fort intimidée. «Enweye en haut!», a-t-elle chanté timidement.

Si l'avenir appartient aux gens ayant de fortes valeurs humaines, l'auteur-compositeur-interprète de «La désise» risque fort bien d'échelonner son succès sur quelques années encore.

À preuve, après avoir levé les Sherbrookoïses de leur siège, Daniel Boucher a invité une trentaine de spectateurs à monter sur scène et son équipe de tournée leur a offert une bonne bière. Le spectateur, assis confortablement à son siège, avait donc plus de trente visages à regarder: belle scène de famille!

De plus, les paroles du «poète des temps gris» sont pour la plupart empreintes de thèmes humains: l'amour de ses proches, la responsabilisation de ses actes, etc..

Tout ça sur un jeu de pieds bien à lui, difficilement descriptible, mais dont certains pourraient dire que Boucher «a vraiment l'air parti!»

L'artiste sait aussi faire apprécier certaines pièces moins connues du public estrien en y ajoutant des variations très caractéristiques de son style.

Ainsi, jeux de pieds, balades avec son micro, tout en zeytant son public d'une façon fort intimidante, Daniel Boucher est pédagogue à sa manière et les gens semblent le trouver amusant.

Henri Verneuil s'éteint à 81 ans

N. Chavranski (AP)

PARIS

C'est la belle histoire d'un petit immigré arménien devenu un des grands du cinéma populaire estampillé «qualité France». Henri Verneuil est mort hier d'un arrêt cardiaque à Paris, à l'âge de 81 ans, après une longue et pléthorique carrière, marquée par la rencontre avec les acteurs phares du cinéma français: Fernandel, Gabin, Belmondo, Delon...

Verneuil, ce sont plus de 35 films, une filmographie qui sonne un peu à elle toute seule comme une page de l'histoire du cinéma français: des longs métrages grand public dont nombre battent les records d'entrées en salle, des acteurs monstres-sacrés, et des dialogues en béton, souvent signés Michel Audiard.

Le vrai début de sa carrière, ce sera une double rencontre: Marseille et Fernandel, pour «Escalade au Soleil», en 1951. Suivi de «La Table aux crevés», d'après Marcel Aymé, porte ouverte sur le succès. Avec l'acteur comique qui lui met le pied à l'étrier et avec lequel il fait ses premiers pas dans la réalisation, il réalisera pas moins de sept films, dont «Le mouton à cinq pattes», Oscar du meilleur film étranger, puis l'extraordinaire «La Vache et le Prisonnier», et l'un des plus beaux couples du cinéma français, Fernandel et sa vache Marguerite...

Car Verneuil le dit, il est un homme d'amour, d'amitié, de familles, de fidélité...

15¢ Oranges sans pépins de Californie (Grosseur 180/163)

1.99 Chou-fleur de Californie (Grosseur 16/12)

99¢ / lb ou 2,18 / kg Pommes Granny Smith (grosseur 113 des États-Unis)

99¢ / lb ou 2,18 / kg Poires Anjou (grosseur 90 des États-Unis)

1.99 / lb ou 4,39 / kg Raisins rouges Flame sans pépins - gr. moyen du Chili

1.99 / lb ou 4,39 / kg Abricots (grosseur 80/88 du Chili)

99¢ Sac de 1 lb Panais du Québec Canada #1

1.29 Sac de 10 onces Épinards des États-Unis

1.99 / lb ou 4,39 / kg Tomates rouges de serre (grosseur 37 d'Espagne)

2.99 8 sachets de 50g Gruau chaud instantané biologique (original, pomme et cannelle, lin et avoine ou érable et noix)

LA FRUITERIE - LE VÉGÉTARIEN
C'est naturel

Magog, Victoriaville, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine

50, boul. Jacques-Cartier Nord, Sherbrooke
777, King Est, Sherbrooke

Heures d'ouverture:
9h à 21h Lundi au vendredi
8 1/2h à 18h Samedi
9h à 18h Dimanche

Spéciaux en vigueur du samedi 12 au vendredi 18 janv. 2002

Droit réservé de limiter les quantités.

Mariage

2002

Cahier spécial dix pages vendredi dans

La Tribune